

Lumières dans la Nuit

revue d'Ufologie

juillet 2014

57^{ème} année

8,50 euros



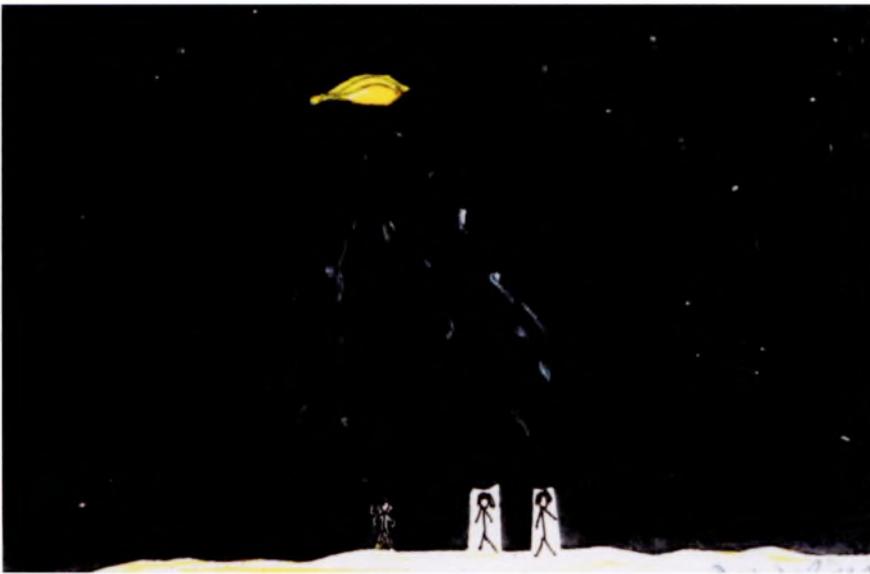
Ces photos sont l'œuvre de M. Serge Barreteau, qui a ensuite agrandi les anomalies, puis incrusté les agrandissements.

La seconde (ci-dessous) peut suggérer une grappe de ballons, mais si c'en est une, elle devait se trouver à très haute altitude, tant

son image est minuscule sur la photo.

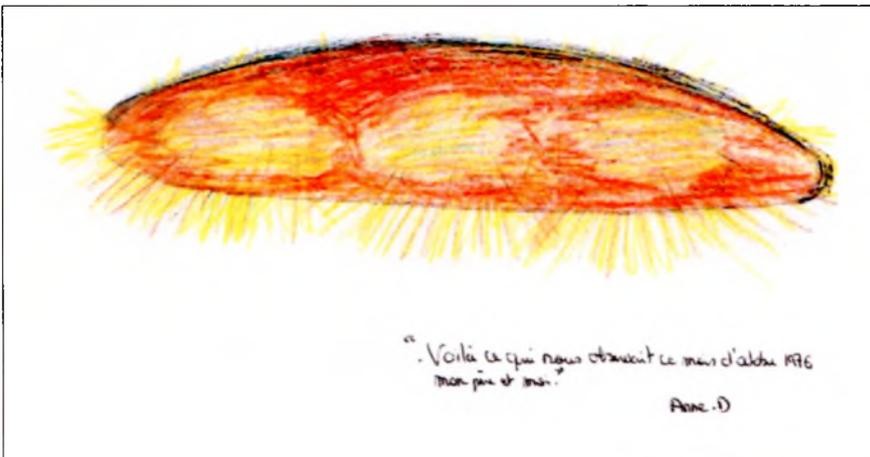
On ne voit guère d'explication plausible à la première, qui semble montrer une forme pivotant autour d'une de ses extrémités .





ci-contre :

l'incident de Biron (Dordogne), représenté par Mlle Pernille Schmidt : on distingue ses deux compagnons, enveloppés dans des cylindres lumineux.



croquis, par Anne Delhaye, de l'objet visible pendant l'immobilisation de la camionnette de son père, dans l'Aisne, quand elle avait 9 ans

(voir p. 15)



ci-contre : un extrait de la vidéo prise en août 2012, à la frontière franco-belge (voir p. 23)



Représentation du phénomène lumineux observé près d'Hérouville-Saint-Clair (voir p. 26)

Lumières dans la Nuit

Revue d'Ufologie

Fondateur : Raymond Veillith (+)
Directeur : Joël Mesnard



Abonnements (pour 6 numéros)

France : 46 euros

Europe : 49 euros

USA, Canada, Afrique : 54 euros

Polynésie française, Japon, Australie : 58 euros

abonnement de soutien, pour la France :
à partir de 50 euros

règlements

par chèque ou par mandat à l'ordre de
Joël Mesnard, sans autres indications SVP

correspondance

LDLN
BP 70003
86800 Saint-Julien-l'Arç

avis

Le fait de publier tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes.

Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous rapprocher de la vérité, qui reste notre but et notre idéal, et que nous recherchons sans parti pris. Les documents publiés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans notre autorisation.

Imprimé en France
Directeur de la publication : Joël Mesnard
N° d'inscription à la Commission paritaire : 0914 K 85264

Imprimerie ESAT Essor, Poitiers

sommaire du numéro 418

Qui sont les témoins ?	p. 4
trois quarts d'heure "ailleurs"	p. 6
une souris grise...	p. 8
Tout ça ne date pas d'hier (30 ^{ème} chapitre)	p. 9
« C'était comme si le temps n'existait plus »	p. 10
une sorte de "cloche à fromage"...	p. 11
neutralisés simultanément	p. 12
plus qu'une simple observation	p. 13
anomalie temporelle et arrêt/redémarrage...	p.15
« Je n'arrive pas à le cadrer, il bouge sans arrêt»	p. 17
un MIB mal poli	p. 20
Carquefou, 10 décembre 2010	p. 21
vidéo à la frontière belge, août 2012	p. 22
quatre Pumas dans les ténèbres	p. 24
un atterrissage par temps de pluie	p. 27
5 novembre 1990 : Orly et Toussus-le-Noble	p. 28
une RR3 « sur écran »	p. 29
quatre jours d'incidents incompréhensibles	p. 30
les Nouvelles	p. 34

Nous rappelons à nos lecteurs tout l'intérêt qu'il peut y avoir à garder, le plus souvent possible, à portée de la main, un appareil photo prêt à l'emploi immédiat. De nombreux appareils légers, simples, peu encombrants et surtout faciles à utiliser, se prêtent bien à cet usage, notamment s'ils sont munis d'un zoom.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'une rencontre avec le phénomène OVNI peut comporter des risques pour la santé, notamment si elle dure longtemps. Il semble que 1% environ des rencontres rapprochées laissent des séquelles physiques. Cet aspect du problème a été traité dans nos numéros 123 (épuisé), 339, 344, 345, 357, 358, 413, 416 et 417 (p. 8).

Nous remercions les personnes qui nous communiquent des informations concernant les manifestations (récentes ou non) du phénomène qui nous intéresse. Leur accumulation au fil des ans permet de saisir certaines caractéristiques de ce phénomène, et peu à peu, de mieux comprendre ce qu'il est et ce qu'il n'est pas.

Merci également pour les efforts que vous voudrez bien déployer pour faire connaître LDLN et pour susciter d'indispensables abonnements.

Qui sont les témoins ? (et que leur est-il arrivé ?)

Joël Mesnard

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, quand l'Amérique a commencé à s'apercevoir que des gens voyaient de bien étranges choses dans le ciel, le premier réflexe des autorités concernées a consisté à jeter les bases d'une étude de ces *objets volants* venus d'ailleurs (donc "très probablement" d'URSS !). C'est ainsi que l'ATIC (1) a été impliqué, dès mars 1952, dans le problème OVNI, alors que sa mission fondamentale était... la mise à jour des renseignements techniques sur les progrès de l'*industrie aéronautique* soviétique ! Il y avait confusion des genres. Mais si c'est évident aujourd'hui, ça l'était beaucoup moins, à l'époque. (2)

Ce n'est que plus tard, dans les années soixante-dix, qu'une nouvelle conception du problème s'est progressivement imposée : il fallait s'intéresser non seulement à *la chose* observée, mais à l'observateur lui-même et aux circonstances de l'observation. L'objet de l'ufologie naissante n'était plus tant *la machine* observée, que *l'observation* elle-même. Le changement de perspective s'imposait d'autant plus que, si on pouvait toujours chercher à se renseigner sur la personne et sur les conditions de l'observation, la supposée machine, elle, se dérobaient systématiquement, sans laisser de traces exploitables.

Personne ne conteste, aujourd'hui, la nécessité de s'intéresser avant tout à la personne du témoin, de même qu'aux circonstances (lieu, date, heure, conditions météo, etc.).

Le nombre de témoignages publiés étant devenu gigantesque, il paraît raisonnable de rechercher d'éventuels caractères communs chez les personnes concernées. Quelques tendances se dessinent peut-être déjà, mais il est souvent délicat d'aborder cette question dans une publication ufologique, pour au moins deux raisons.

La première est que la personnalité du témoin est surtout affaire d'appréciation. Les paramètres précis, objectifs, sont peu nombreux : sexe, âge, diplômes, profession, groupe sanguin peut-être (3)... Dans l'impossibilité pratique d'avoir recours à des tests, l'appréciation du *caractère* de la personne, n'est qu'affaire d'impressions, de jugements subjectifs.

La seconde raison est d'ordre déontologique : bien souvent, il serait inconvenant de décrire en détails la personnalité d'un témoin. S'il paraît digne de foi, on peut se permettre de le dire, même si ce n'est qu'un jugement personnel, toujours contestable. Dans le cas contraire, on peut rarement l'écrire noir sur blanc ; il faut employer des termes qui inviteront le

lecteur à lire entre les lignes. C'est un réel problème, parce que toutes sortes de témoignages, du plus convaincant au plus douteux, se présentent *en vrac* : certains sont "solides", car corroborés par d'autres, ou par des documents prouvant l'authenticité des faits (exemple : Bastia, 3 août 1981) ; mais il en est qui sont plus difficiles à prendre au sérieux, quand on a des doutes sur la sincérité ou la lucidité du témoin ; entre ces deux situations extrêmes, toute une gamme de situations peuvent se présenter, et il est rarement possible d'aboutir à des certitudes. En l'absence de preuves indiscutables, un témoignage en ufologie comporte toujours une part de mystère.

Quoi qu'il en soit, il paraît intéressant, chaque fois que les circonstances le permettent, de noter des particularités de la personne du témoin, ainsi que tous les événements étranges qu'il dit avoir vécus (4). En effet, il est de plus en plus évident que beaucoup de témoins d'ovnis ont le souvenir d'avoir aussi vécu d'autres expériences, qu'ils jugent inexplicables.

Un cas m'a beaucoup surpris, en 1997. Il s'agit de l'observation de Cullera, en Espagne, le 16 août (5). Je connaissais très bien les témoins, et le fait que Jean-François Tenneroni ait assisté (longuement) à ce spectacle m'étonne encore, parce que c'était le genre de personne dont le profil psychologique me semble plutôt rare chez les témoins d'ovnis.



Jean-François Tenneroni

C'était en effet un homme aux préoccupations avant tout concrètes, un homme droit, solide, calme et courageux. Il était parfaitement aimable, mais réservé, sérieux en toutes circonstances, nullement attiré par les mystères tels que les OVNI.

Or, beaucoup de témoins du phénomène me semblent avoir des personnalités d'un genre différent : ils sont souvent plus expansifs, plus émotifs, plus intuitifs. Ils se montrent plus passionnés, moins stricts, moins rigoureux, plus « artistes », plus

« sensitifs », pour reprendre le terme employé par Kenneth Ring, en d'autres termes, moins « cartésiens ». Plutôt prolixes, ils ont souvent divers souvenirs insolites à raconter. Les mystères excitent leur curiosité, et font travailler leur imagination.

Suis-je, en disant cela, victime d'une illusion ? Pour le savoir, il faudrait se pencher systématiquement sur la personnalité des témoins. Il faudrait s'intéresser à diverses disciplines, telles que la psychologie, l'étude des comportements, des mentalités, afin de tenter de sentir si, oui ou non, les témoins d'ovnis diffèrent du reste de la population, et si oui, en quoi. Il faudrait aussi noter les cas dans lesquels la personnalité, ou le mode de vie, a été transformé par une "expérience de type OVNI".

Parmi les témoins dont on va lire le récit dans ce numéro, plusieurs ont une expérience du mystère qui ne se limite pas à leur vision d'un ovni. Ainsi, la notion de "témoin privilégié", loin de ne concerner qu'une petite frange des personnes concernées, semble s'appliquer à beaucoup d'entre elles. On pourrait même se demander si ces témoins privilégiés ne constitueraient pas, en fait, une majorité, qu'ils aient vu plusieurs fois des ovnis, ou qu'ils accumulent au fil des ans les expériences paranormales.

Loin d'être fortuite, comme on le supposait il y a 50 ans, la « vision » d'un ovni semble aujourd'hui s'apparenter à une expérience intime, de nature spirituelle, accompagnée d'étrangetés diverses : le témoin, même en ville, est le plus souvent seul à voir la chose. La route très fréquentée qu'il emprunte s'est trouvée soudain vide de toute circulation. Il ne perçoit plus les bruits ambiants. Sa voiture s'arrête sans qu'il le veuille, et "redémarre toute seule", sans qu'il ait à tourner la clé de contact ! Dans certains cas, il se demande comment il a pu mettre deux heures à vivre ce qui lui a paru ne durer que quelques minutes... Tout ça dépasse l'entendement, et c'est pourtant ce

que des milliers de personnes affirment avoir vécu. Voilà ce qu'est le phénomène OVNI : sans doute quelque chose d'infiniment plus complexe que la « simple » rencontre de petits E.T. à grosses têtes qui viendraient visiter ce coin de la galaxie.

Ce sont les récits des témoins, et eux seuls, qui nous renseignent sur cette énigme vertigineuse. Ils convergent sur bien des points, comme on pourra le constater avec ceux de Vanessa, d'Anne, de Sue, de Vanina, de Jean-Claude... et de tous les autres.

1 : *Air Technical Intelligence Center* : Centre de Renseignement Technique Aéronautique.

2 : Si on relit, aujourd'hui, les très nombreux articles publiés dans la presse française en septembre et surtout octobre 1954, on ne trouve, hormis l'affaire de Quarouble, que très peu de données sur les témoins et les circonstances des apparitions. C'est *la chose vue* ou prétendument vue, qui était au centre du mystère.

3 : En 1962, dans un livre publié chez Fayard et intitulé *Sang et Tempéraments*, Léone Bourdel a exposé une corrélation entre le groupe sanguin des individus et leur tempérament. Pour résumer abusivement, disons que selon cette thèse, les personnes du groupe A recherchent avant tout l'harmonie dans leurs relations avec les autres, les B ont tendance à être autoritaires, et les O montrent une grande capacité d'adaptation aux circonstances (les AB ayant des tempéraments plus complexes). Le peu de succès remporté -du moins en France- par cette thèse s'explique en partie par le fait que la corrélation, facile à vérifier sur beaucoup de cas concrets, relie un paramètre objectif (le groupe sanguin) et un autre qui ne peut être qu'estimé, de façon subjective, et qui donc variera, en fonction de la personne qui émet le jugement.

Néanmoins, le fait de noter systématiquement le groupe sanguin du témoin ne compliquerait guère le travail de l'enquêteur, et permettrait peut-être de dégager, statistiquement, quelques conclusions (ne serait-ce que, éventuellement, l'absence de corrélation).

4 : Il me paraît tout aussi souhaitable, d'ailleurs, de faire de même avec *les circonstances* des événements. Par exemple, il est certain que les apparitions d'ovnis sont particulièrement rares quand il pleut (On trouvera une exception p. 27). Le peu d'intérêt porté à ce constat, pourtant solidement établi, reste un mystère...

5 : LDLN 345, pp. 20 et 21.

anciens numéros

96 numéros consécutifs de LDLN (303 à 398), couvrant la période fin 1990 – début 2010, restent disponibles, par multiples de 6, à un tarif incroyable, mais vrai. Port compris pour envoi en France métropolitaine uniquement (1).

6 numéros : 18 euros	30 numéros : 42 euros	54 numéros : 62 euros	78 numéros : 81 euros
12 numéros : 28 euros	36 numéros : 46 euros	60 numéros : 67 euros	84 numéros : 86 euros
18 numéros : 34 euros	42 numéros : 51 euros	66 numéros : 71 euros	90 numéros : 90 euros
24 numéros : 38 euros	48 numéros : 57 euros	72 numéros : 76 euros	96 numéros : 95 euros

Il vous suffit de nous indiquer, par courrier postal, la liste des numéros que vous désirez, accompagnée de votre règlement par chèque ou mandat cash, **actuellement** à l'ordre de Joël Mesnard, sans autre indication. **Attention : l'adresse et le nom du bénéficiaire changeront fin septembre 2014.**

Tous les numéros postérieurs au 398 restent disponibles, au prix unitaire de 6 euros. Port compris pour la France métropolitaine uniquement. Neuf numéros antérieurs au 303 (120, 200, 217-218, 223-224, et 295 à 299, ainsi que les *Contact Lecteurs* de juillet 1972 et novembre 1972 sont encore disponibles, au prix unitaire de 3 euros.

1 : Pour envoi vers les DOM TOM, les pays de la communauté européenne, la Suisse et les autres pays, prière de nous contacter par courrier postal ou, à défaut, par message sur notre site **ldln.fr**, afin de connaître les prix.

trois quarts d'heure ‘‘ailleurs’’

Jean-Marie Bigorne

Voici une affaire d'une étrangeté inhabituelle en ufologie. On notera la présence dans le récit d'au moins trois éléments que nous avons constatés dans divers autres témoignages : immobilisation du témoin, « effet coton » et en fin de compte, sentiment de « *missing time* » (1).

Jean-Marie Bigorne a rencontré le témoin le 16 juillet 2003. Le jeune homme, qui se destinait à une profession artisanale, a réclamé l'anonymat le plus strict.

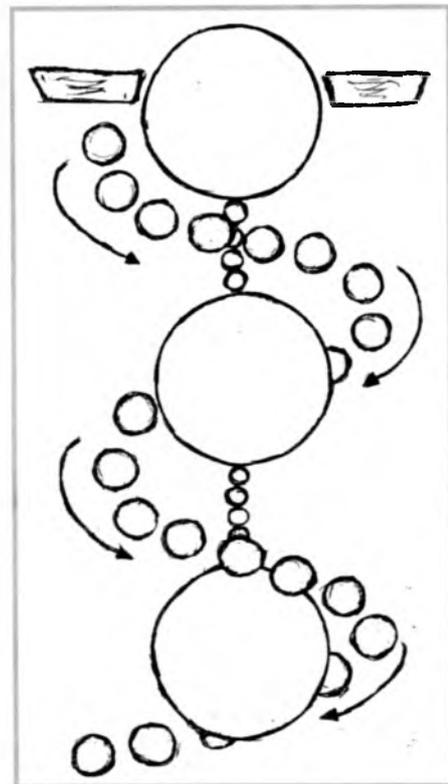
Les faits remontent à un des tout premiers jours de juillet 2000, sans qu'on puisse préciser lequel (2). Le jeune homme, alors âgé de 14 ans, avait pris le bus pour se rendre à Louvroil (Nord), où il devait poursuivre son chemin à pied, afin de retrouver une jeune amie. Il faisait beau, il y avait peu de nuages... c'était l'été...

Il marchait seul sur le pont de l'avenue du 19 mars 1962 (3), qui enjambe la rivière canalisée La Sambre. Il venait de passer devant le lieu-dit Château Boch, quand il pensa à vérifier l'heure, pour ne pas être en retard à son rendez-vous. Il était 13 h 33 sur son téléphone portable. Il n'y avait quasiment pas de circulation routière, à ce moment de fin de déjeuner.

Il se sentit progressivement ralenti, et quelques secondes plus tard, un phénomène inconnu, extrêmement anormal, apparut subitement devant lui : trois grosses boules superposées, reliées entre elles par de très petites sphères, le tout étant entouré d'une chaîne en hélice de boules de taille intermédiaire. Deux « petites ailettes » transparentes battaient rapidement, de part et d'autre de la sphère supérieure. Tout était d'un blanc profond, non aveuglant. La hauteur totale était proche de la taille du témoin, soit 1,65 m. C'était assez près de lui, à 3 m ou 3,50 m au maximum, et ça n'émettait aucun bruit.

Il se retrouva instantanément immobilisé sur place. Il pense qu'il touchait toujours le sol, mais ne ressentait plus sa masse corporelle. Tout, autour de lui, paraissait uniformément teinté en gris clair, comme dans un très léger brouillard. Il avait l'impression d'être devenu invisible aux yeux des autres, alors qu'il voyait les rares voitures ou passants empruntant cette rue : ils se comportaient comme s'il n'avait pas existé. Et il n'entendait plus les sons du monde extérieur...

Après quelques minutes (selon ses estimations), il y eut un puissant flash blanc bleuté, et le phénomène disparut ! Tout était redevenu coloré, audible et normal. Il n'était plus immobilisé, mais ne



L'aspect du « système » décrit par le jeune témoin évoque de toute évidence la spirale de l'ADN, sans en être une reproduction fidèle.

se sentait plus très bien : sans vitalité, et fortement étourdi. Renonçant à la rencontre avec son amie, il fit demi-tour, reprit le bus, et rentra rapidement chez ses parents.

De plus en plus fatigué, il resta au repos, et raconta en confidence à sa mère ce qu'il venait de subir. Il ne voulait pas que cela soit répété, même à

son père, craignant qu'on le qualifie d'affabulateur, de mythomane, et que cela lui porte préjudice.

Une vingtaine de minutes plus tard, il dut s'aliter, avec une forte fièvre qui atteignait les 40°, et d'importantes douleurs au niveau de l'estomac. Un médecin aussitôt appelé diagnostiqua une gastrite aiguë. Puis suivirent des problèmes intestinaux. Grâce à la prise de médicaments, cela s'améliora, et prit fin en quelques jours.

Cet adolescent n'abusait pas d'alcool, de tabac, d'épices, et ne touchait à aucun produit stupéfiant.

Son amie lui réclama des explications pour le rendez-vous manqué, et une réponse banale lui permit d'éluder le sujet.

Après les faits allégués, le téléphone portable qu'il avait en poche fonctionna toujours normalement.

Lors de notre rencontre le 16 juillet 2003, il ne se souvenait de rien d'autre, et prétendait nous avoir tout raconté.

A notre demande, il fit devant nous le dessin du phénomène allégué, tout à fait hors des normes habituelles des observations ufologiques.

L'informateur grâce à qui j'avais eu vent de cette histoire avait recueilli du jeune homme le même récit, avec des précisions identiques, plusieurs mois auparavant.

D'autre part – et c'est un autre constat anormal, qui amplifie la singularité de l'affaire, connaissant son heure de retour et en déduisant le temps du trajet, *la durée réelle de l'incident n'aurait pas été de quelques minutes, mais de près de trois quarts d'heure.*

Fin août (2003), nous avons sollicité une rencontre avec le père du jeune homme, en présence de celui-ci, afin qu'il lui révèle son aventure, en notre présence. Cela eut lieu une semaine plus tard.

Eberlué, cet homme, éducateur pour adolescents, questionna son fils sur les tenants et aboutissants de l'affaire. Le connaissant bien, et ayant toujours eu des contacts positifs avec lui, il prit son récit au sérieux, ajoutant qu'il ne lui connaissait aucun problème psychopathologique, que ce n'était pas un plaisantin, un rêveur, ou un amateur de science-fiction.

Il fut convenu que la diffusion de l'histoire devait rester limitée à l'ufologie, et que tous les éléments susceptibles de permettre l'identification de l'adolescent devaient être gardés confidentiels.

Pour tenter d'approfondir cette affaire, lors de notre première rencontre, nous avons prudemment demandé au témoin s'il accepterait de se soumettre à une régression hypnotique. Nous aurions recherché un thérapeute compétent pour la mener. Après quelques instants de réflexion, il avait donné son accord. Mais il était encore mineur, et nous devions solliciter l'autorisation de son père. Ce dernier refusa,

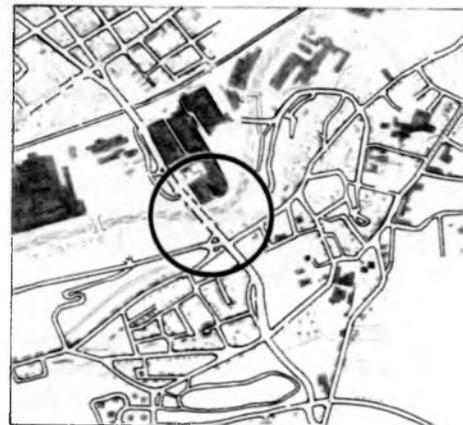
souhaitant ne pas raviver chez son fils l'empreinte de cet incident plus que troublant.

La mère corrobora le retour tardif de son fils, ainsi que les maux pour lesquels il dut être soigné. Elle se souvenait, en 2003, des confidences que son fils lui avait faites, au sujet d'un événement très étrange survenu sur le pont de Louvroil, mais elle ne pouvait plus en donner la teneur précise.

Sur les lieux, nous ne trouvâmes aucun indice matériel pouvant accréditer cette affaire, et s'il y en avait eu, trois ans s'étaient écoulés !

Une décennie plus tard, en septembre 2013, nous avons tenté de reprendre contact avec le jeune homme et sa famille, mais d'abord sans succès : ils ne résidaient plus dans la région. Nous avons appris ensuite que, pour des motifs professionnels, ils étaient partis s'installer en Rhône-Alpes.

Finalement retrouvé et contacté par téléphone, le témoin, ayant maintenant construit sa vie et fondé un foyer, refusa catégoriquement de revenir sur cet incident, qu'il qualifie de perturbant. Il veut l'oublier définitivement, afin d'éviter ses propres interrogations et pour ne pas être ébranlé par des hypothèses peu attrayantes.



1 : *missing time* : littéralement : temps manquant

2 : Ce n'était pas durant un week end; peut-être le lundi 3 ou le mardi 4.

3 : L'endroit n'est qu'à quelques centaines de mètres du site de l'observation du 20 janvier 1974, exposée dans LDLN 412, pp. 9 et 10. Jean-Marie Bigorne nous précise en outre que d'autres apparitions ont été rapportées dans ce secteur, notamment le 12 mars 1972 (LDLN *Contact Lecteurs* n°3).

Rappelons que Jean-Marie Bigorne, qui collabore à LDLN depuis 1970, est l'auteur d'un livre paru récemment, et qu'il est facile de commander chez n'importe quel libraire : C'est « Chasseur d'ovnis », dans lequel il expose quelques-unes des innombrables enquêtes qu'il a faites, depuis 45 ans, dans le Nord de la France. C'est de l'ufologie sur le vif, au contact des gens, des « vrais gens ».

Editions Le Temps Présent, 8 rue de la Mare, 80290 Agnières

une souris grise...

Jean-Claude Dufour

Dans notre précédent numéro, nous sommes revenus, avec trois exemples concrets, sur la question, délicate entre toutes, de ces personnages étranges (les MIB), qui se manifestent parfois, de façon aussi absurde qu'incompréhensible, auprès de témoins du phénomène OVNI. Dans deux récents courriers, Jean-Claude Dufour, dont nos lecteurs connaissent la longue implication dans la recherche ufologique, nous a confié un souvenir qui est, de toute évidence, à rattacher à cette facette du problème. L'extrême précision de certains détails s'explique par le fait qu'il a l'habitude de noter scrupuleusement les incidents qui lui paraissent remarquables.

Le lundi 15 mars 1982 à 14 h 30, au comptoir de la SNCM sur les quais du port d'Ajaccio, j'attendais mon tour afin de prendre un billet de bateau Ajaccio-Marseille. Il y avait énormément de monde, et la file d'attente était longue. Un jeune collègue m'attendait, assis sur un banc au milieu d'une foule assez dense, juste à l'entrée de la gare maritime. Une jeune femme (la trentaine environ, 1,70 m, cheveux châains, très mince, longue robe grise sous un manteau gris souris –déjà trop chaud pour la saison I), portant d'épaisses lunettes de soleil avec protections latérales, a surgi dans l'entrée et a foncé dans ma direction. (Je dois préciser que je n'étais pas le dernier de la file). Après avoir jeté un coup d'œil circulaire, elle m'a déclaré sans préambule : « *Aurai-je de la place pour le 21 août sur Nice ?* ». Elle a insisté : « *Oui, car le 21 août sera une date intéressante... le 21 août, à Nice...* ». J'ai alors ramassé un dépliant horaire sur le comptoir, et l'ai montré à la jeune femme, en précisant : « *Il n'y a aucun bateau partant le 20 août au soir pour vous permettre d'être à Nice le 21. A propos, êtes-vous d'Ajaccio ?* ». Elle a répondu : « *Oui, je suis d'ici* ». Elle n'avait aucun accent, corse ou autre. Puis, consultant le dépliant que je venais de lui remettre, elle a demandé : « *Et IR, qu'est-ce que cela signifie ? C'est où, IR ?* ».

Je lui ai alors expliqué que IR signifie Ile-Rousse. Elle n'a pas semblé bien comprendre, et a encore demandé : « *Et c'est à quel endroit de la Corse, IR ?* ». A ce stade de conversation surréaliste, j'ai eu fortement envie de lui demander s'il s'agissait de la caméra cachée... (1)

Elle a poursuivi en me demandant si la Savoie était plus proche de Nice ou de Marseille. J'ai répliqué : « *de Nice, bien sûr* », à quoi la souris grise a répondu : « *De toute façon, ça m'est égal, car je ne vais pas en Savoie, mais à Nice, le 21 août* ». Puis elle a débité d'un trait, sans reprendre son souffle, d'un ton monocorde, comme une leçon apprise par cœur : « *Alors l'an dernier, je suis allée aux Etats-Unis en avion, j'ai débarqué à New York, j'ai pris une*

voiture de location, fait 1 000 kilomètres, suis revenue à New York, ai repris l'avion, voilà ! »

Elle m'a regardé comme si elle attendait une réponse précise, qui n'est pas arrivée... Vous imaginez le « dialogue », digne d'une clinique psychiatrique. Je me suis demandé qui était cette timbrée, d'autant qu'elle venait de lancer le dépliant sur le comptoir, en tournant les talons et en disant : « *Et puis aucune importance ; de toute façon je n'ai pas d'argent sur moi* ». Et elle a disparu en direction de la sortie.

Le collègue, dont je me rappelle parfaitement le nom (Jean-Marc B.), avait remarqué la jeune femme fonçant vers moi, me parlant, puis repartant très vite vers la sortie. Il m'a dit : « *Lorsque je l'ai vue arriver, elle s'est dirigée droit vers toi ; j'ai cru que vous vous connaissiez, sinon j'aurais fait en sorte de la bloquer à la sortie, ou de voir dans quelle direction elle allait* ».

A l'époque, j'étais très impliqué dans ces histoires d'ovnis qui défrayaient la chronique du Sud de la Corse (Propriano, Sartène, Porticcio).

Ce n'était pas terminé, puisqu'environ quinze jours plus tard, je prenais l'avion pour Nice. Il s'agissait d'un voyage inattendu. Une fois à Nice, je suis sorti avec une amie de l'époque. Après avoir mangé des pizzas dans le Vieux Nice, nous sommes allés vers le port, descendant ensuite quelques marches pour nous retrouver sur une plage minuscule coincée entre le port et le grand virage dit « Rauba Capeu ». A part nous, il n'y avait personne. Alors que nous dégustions un autre en-cas tout en buvant (avec modération !) un bon petit rouge de Provence, j'ai eu la sensation d'une présence dans notre dos. Me retournant vivement, j'ai vu la « souris grise » qui nous contemplait, d'un air bizarre. Elle était vêtue comme lors de la rencontre d'Ajaccio.

J'ai secoué la copine, qui s'est demandé ce qui m'arrivait, puis ai coursé la « souris grise ». Vous me croirez ou pas, mais elle n'était ni dans les escaliers, ni même sur la chaussée sud de la Prome-

nade. Il y avait peu de monde, étant donné que le soleil tapait dur. Il n'y a aucune possibilité de se dissimuler dans ce secteur ! La circulation sur la double voie rend impossible tout franchissement facile de la chaussée.

Faisant demi-tour, j'ai rejoint la copine et lui ai expliqué que j'avais surpris une femme vêtue de gris, qui nous espionnait, ce que je n'aime vraiment pas.

La copine m'a rétorqué : « *Mais moi, je n'ai vu personne !* ».

Dernière précision : le 21 août, il ne s'est rien passé de particulier à Nice, hormis les faits divers habituels. Je n'ai plus jamais revu la « souris grise ».

1 : En effet, aucun adulte habitant d'Ajaccio n'ignore où se trouve l'île Rousse !

Tout ça ne date pas d'hier...
(30^{ème} chapitre)

un « dirigeable » en aluminium, en 1944

Frédéric Decung

Grâce à l'amabilité de sa fille, Mme Elisabeth Decung-Frémiot, voici le témoignage de son père, M. Frédéric Decung, aujourd'hui âgé de 88 ans. Il est connu, dans le Midi, pour ses évocations de la Résistance, à laquelle il a pris une part active. On le connaît également dans le monde de l'aviation légère, puisqu'il n'a cessé de voler qu'il y a deux ans (1) ! Son récit d'une observation faite il y a 70 ans est à ajouter à la liste des cas datant de la seconde guerre mondiale (LDLN 412, p. 33), liste à laquelle il faut ajouter l'observation de M. Sori, à Vittel (Vosges) en 1942 (405, pp. 19 et 20).

Un jour d'avril 1944, vers 8 heures du matin, par beau temps, je suis allé à la gare de Pau, pour prendre le train. Il y avait sur mon chemin un bassin vide, que deux employés étaient en train de nettoyer. Or ils regardaient en l'air...

J'ai donc, machinalement, regardé moi aussi en l'air. Et c'est comme ça que j'ai vu un dirigeable, ou une sorte de dirigeable, sans nacelle et sans moteurs apparents. Il n'était pas trop loin de moi : peut-être à un kilomètre, et il pouvait être à environ 500 ou 600 mètres d'altitude.

Sa longueur ? J'estime que ça pouvait être plus ou moins celle du fuselage d'un DC 3 (2). Le plus étonnant est qu'il semblait entièrement fait en aluminium, sans aucun détail visible ! Il se déplaçait, très lentement, en direction de Pont-Long (3), où j'ai supposé qu'il allait atterrir...

La vue de cet engin m'a mis un coup au moral, parce qu'il ne pouvait être qu'allemand, et je me suis dit que si maintenant « ils » disposaient d'appareils comme ça, ce n'était pas une bonne nouvelle !

Je suis allé prendre mon train...

Mon fils Didier et moi avons fait une autre observation, mais c'est beaucoup plus récent ; ça devait être au début des années 2 000 (4), un soir, en début d'été, vers 19 ou 20 heures. Mon fils est fêru d'astronomie, et très bien équipé pour regarder le ciel. Il m'a alerté quand il a vu un triangle entièrement



ci-contre :
M. Frédéric Decung

noir, très bas, qui se déplaçait en silence, d'ouest en est. Sa vitesse était sans doute inférieure à 50 km/h.

Le lendemain matin, je suis allé rendre visite à un voisin, et là, j'ai eu une grosse surprise : il m'a dit qu'il venait juste de voir passer, mais d'est en ouest (donc en sens contraire), « *un triangle avec les trois pointes allumées* » !

J'ai évidemment fait le rapprochement avec ce que nous avions vu la veille au soir. J'ai eu tendance à penser que c'était le même, qui repassait dans l'autre sens, d'autant plus que les deux fois, l'objet est passé au-dessus de l'école. Mais il n'est pas certain que ce soit le même, étant donné que mon voisin a estimé à « pas plus de 6 m de côté » la taille de ce qu'il avait vu.

Ces deux observations récentes ont été faites sur la commune de Berlats, dans le Tam.

1 : M. Decung a passé son brevet de pilote après la Libération. Il se souvient d'avoir piloté un Léopoldoff, à moteur 9 cylindres de 48 chevaux, des Tiger Moth, des Piper Cub, et jusqu'au Piper PA 28.

2 : La longueur du fuselage d'un DC 3 est voisine de 19,50 m.

3 : L'aérodrome de Pau Pont-Long se situait au nord de la ville.

4 : Mme Decung-Frémiot situe ce second épisode « dans les années quatre-vingt-dix ».

« C'était comme si le temps n'existait plus... »

Guy Judas

Cette affaire illustre parfaitement ce que sont les rencontres rapprochées : une accumulation de bizarreries auxquelles on ne peut trouver, en fin de compte, aucune signification qui soit à notre portée. Seule l'apparence de ces choses nous est accessible, à travers les souvenirs des témoins. Rapprochée, cette rencontre l'est, puisque le phénomène enveloppe les témoins !

On remarquera que l'épisode décrit ici se situe à 1 km seulement de Vergt-de-Biron, où Pierre Bosc a recueilli l'extraordinaire témoignage du 5 novembre 1990 rapporté dans nos numéros 310, (pp. 1 et 16 à 18) et 360 (p. 27). Rien ne permet de dire si cette proximité dans l'espace est, ou non, le fruit du hasard.

Vers 0 h 30, dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 juillet 2006, M. Gianfranco Vicentini, Mlle Pernille Schmitt et moi-même nous promenons tout autour du château de Biron (Dordogne). La nuit est noire et limpide, sans lune, sans éclairage public, sans fenêtres allumées, sans phares de voitures, rien...

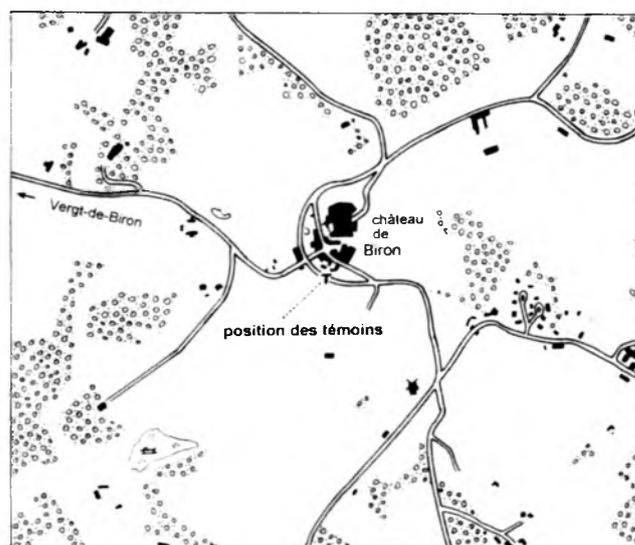


le château de Biron

Soudain Mlle Schmitt (de nationalité danoise) remarque, et nous montre aussitôt, un corps lumineux jaune et vert, un peu en forme de poisson, visible vers l'ouest (ou le nord-ouest). La chose se déplace rapidement, très haut dans le ciel (et disparaîtra promptement). Des « ondes de lumière », d'un blanc laiteux et transparent, venant de la direction de ce corps lumineux, fluctuent sur les trois personnes présentes.

Mlle Schmitt dira plus tard à ses amis : « C'était comme si le temps n'existait plus ».

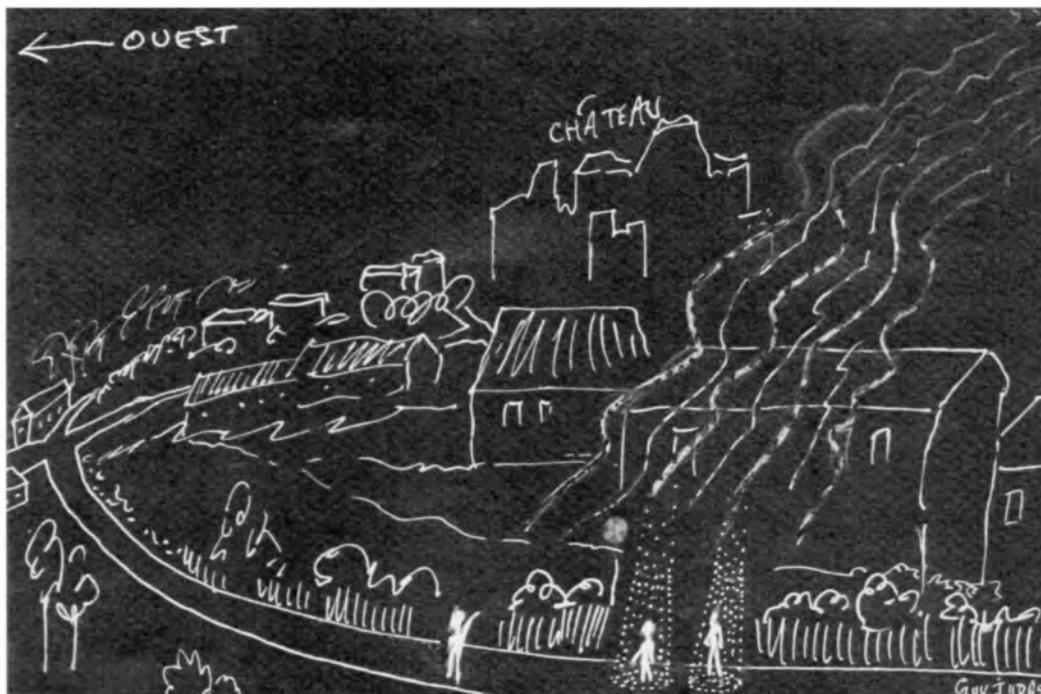
M. Vicentini (qui est Italien) voit un cercle de vive lumière blanche fluctuante qui entoure ses pieds, et un autre autour des miens. Peut-être est-ce aussi le cas de Mlle Schmitt, qui marche un peu à l'écart de ses amis, lesquels se trouvent côte à côte.



Levant le regard, M. Vicentini voit que c'est tout un rideau de vive lumière blanche, fluctuante, qui les englobe entièrement, tous les trois, ou au moins lui et moi.

Levant les yeux au ciel, il voit une vive lumière jaune qui se déplace rapidement à grande altitude, verdit, grossit, et disparaît. Il imagine alors qu'il puisse s'agir d'un satellite se désintégrant. Puis, nonobstant la flagrante simultanéité du phénomène céleste et du phénomène terrestre, il constate que rien n'indique, à proprement parler, que le « rideau lumineux » vienne de la lumière dans le ciel, puisqu'il ne se prolonge pas vers le haut, pas même sous la forme d'ondes de lumières comme celles observées par Mlle Schmitt. Il dira plus tard à ses amis : « Il y a eu comme un trou dans le temps ».

Je me retrouve les pieds entourés d'un cercle de vive lumière blanche, d'environ deux mètres de diamètre, où virevoltent en tous sens des pastilles ovales d'encore plus vive lumière blanche, puis aussi-



représentation de la scène, par le narrateur.

On distingue les « ondes de lumière descendant du coin supérieur droit du dessin, ainsi que les cylindres (ou cônes ?), emplis de pastilles blanches, qui enveloppent M. Judas et son ami italien.

On trouvera en p. 2 un dessin en couleurs réalisé par Mlle Schmitt, sur lequel elle a représenté les « ondes de lumière » émanant de l'objet dans le ciel, et ses deux amis dans leurs « cylindres » lumineux.

tôt, je suis tout entier au beau milieu d'un cylindre (ayant pour base le cercle au sol) dont les parois sont faites d'ondulations de lumière blanche laiteuse, entrecoupées de mouvements saccadés de lumière blanche éclatante.

Je voudrais bien regarder ce qu'observait Mlle Schmitt : je l'ai entendue nous interpeller. Mais je ne peux rien faire. Dès l'irruption soudaine de cette lumière sur moi, je ressens de l'agacement, des picotements, une légère paralysie, et je suis impatient que tout cela se termine.

Lorsque tout est fini, et que nous nous retrouvons dans la nuit noire du début, nous regagnons notre voiture, et quittons Biron. Nous sommes tellement abasourdis par cette aventure, que nous ne remontons même pas au bar restaurant d'où nous sommes partis, et où nous aurions peut-être trouvé quelqu'un qui aurait vu quelque chose dans le ciel, cette nuit-là.

Hormis l'agacement dont j'ai parlé plus haut, nous n'avons ressenti aucun effet sur nos personnes.

Une sorte de « cloche à fromage » vient recouvrir les témoins !

Jacques Bonabot

Le cas de Biron, que nous venons de voir, est remarquable par la mention de ce phénomène lumineux venant brièvement envelopper deux des témoins. Il existe quelques exemples de ce type de manifestation. Jacques Bonabot nous en présente un. Il a rencontré les témoins le 20 août 1987, à peine plus d'un an après l'incident.

Carcassonne (Aude), 6 août 1986, après la tombée de la nuit. A une vingtaine de kilomètres de la gare, au camping "Caribou", G. W., âgé de 12 ans, jouait dans une large prairie bordée d'arbres. Auprès de lui se trouvaient une jeune fille et une dizaine d'enfants en bas âge. Soudain, une ligne lumineuse apparut au-dessus des témoins. Bientôt, elle se transforma en une sorte de « cloche à fromage », d'un diamètre de trente à quarante mètres. Les parois de cette appari-

tion étaient brumeuses, de couleur jaune-vert, et elle vint recouvrir les témoins, qui virent par transparence, les arbres du bois proche. La « cloche » disparut brusquement, au moment où son bord touchait le sol. La durée du phénomène est estimée à 3 ou 4 secondes.

Cet incident eut une suite, une suite presque immédiate, puisque vers 3 heures du matin, la nuit suivante (donc le 7 août 1986), la mère du jeune GW,

Mme A.H. (46 ans), qui dormait sous la tente avec ses deux fils, fut brusquement réveillée par un "claquement" provenant des arbres proches. Une sorte de tornade se prolongea pendant près de 15 minutes, au cours desquelles les enfants ne furent pas réveillés.

Deux lumières apparurent au-dessus de Mme A.H. Elles s'immobilisèrent de part et d'autre de sa tête, et elle ressentit comme une forte chaleur, avant de sombrer dans une sorte de coma...

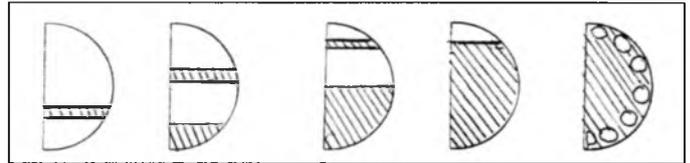
Elle se réveilla à 7 heures du matin, alors qu'elle était en train de rêver. Elle se sentait « vidée », sans énergie, sans vitalité, se plaignant d'une douleur dans la nuque qui allait se reproduire à maintes reprises au cours des mois suivants.

Au cours de la journée du 7, elle remarqua que des moutons étaient devenus encore plus craintifs, et que les animaux évitaient la proximité des arbres qui avaient été secoués pendant la nuit précédente.

Cette dame avait précédemment vécu un épisode étrange, en octobre ou novembre 1972 (ou 73 ?), à Jette-Saint-Pierre, dans le Brabant, en Belgique. Vers 23 heures, elle se trouvait en compagnie d'une amie, sur un balcon

situé à l'arrière de son domicile, avenue Arbre Ballon. Elles virent apparaître, à environ 30° au-dessus de l'horizon sud, une forme lumineuse en demi-cercle, qui se tenait immobile dans le ciel. La teinte était orange et fluorescente.

Dans la partie inférieure de la surface, apparut un trait noir, horizontal. Celui-ci s'éleva vers le sommet de la forme lumineuse, suivi d'une surface noire qui voila lentement cette forme.



Totalement sombre, le bord du phénomène fut alors bordé d'un scintillement de petites lumières blanchâtres, et brusquement, tout disparut !

Le phénomène se répéta ensuite, un peu plus à droite. La durée totale de l'observation est estimée à cinq minutes.

lignes lumineuses et "cloches à fromage"

On connaît très peu de témoignages faisant état de *lignes lumineuses*. Le cas de Neuville-sur-Vanne, fin octobre 1998, a été exposé dans LDLN 352, p. 14, avec un complément dans le numéro suivant, p. 23. Un autre cas, qui date de l'automne 2001, est brièvement évoqué dans la rubrique "les Nouvelles" du présent numéro, à la fin de la p. 34.

Les exemples de "cloches" lumineuses transparentes sont tout aussi rares. Hormis les deux cas que nous venons de voir (Biron et « près de Carcassonne »), on peut citer celui de Oka, au Canada, le 29 août 1967, dans lequel ce ne sont pas les témoins qui sont enveloppés par la "cloche", mais l'ovni lui-même. (*Phénomènes Spatiaux* n° 18, p. 13)

neutralisés simultanément

Jean-François Deremaux

(GREPPS, 14 rue Danielle Casanova, 62820 Libercourt)

C'était en été 2012. Nous venions de nous coucher, mon épouse et moi. Il était approximativement 23 heures. En tout cas, la nuit était tombée. Je m'endormis peu après. Jérôme, notre fils, avait éteint sa chambre, et on l'entendait ronfler...

Un bruit de réacteur, mélangé à un bourdonnement, me réveilla, et je constatai qu'une lumière filtrait à travers les volets. A ce stade, je pensais que cette lumière pouvait être celle de la Lune. Quant au bruit de réacteurs, je n'étais pas trop étonné, étant donné, étant donné que nous habitons à seulement 15 km de l'aéroport de Lille-Lesquin. Après décollage sur la piste 08 - 26, les avions de ligne font un virage à gauche et passent, de temps à autre, au-dessus de Libercourt et Wahagnies.

Il devait être dans les 2 ou 3 heures du matin. Ce qui m'étonna, ce fut le fait que ce bruit restait en place, comme un hélicoptère en stationnaire. Mais je sais par expérience que ce n'en était pas un, étant ex-mécanicien sur hélico. Intrigué et, disons-le, curieux, je voulus me lever

pour aller à la fenêtre de la cuisine. Mais impossible de bouger ! On aurait dit que le courage me manquait pour sortir du lit...

Au bout d'un moment, que j'estime à dix minutes, la lumière s'éteignit progressivement, et le bruit cessa. Je réussis à sortir du lit pour regarder dehors : rien ! Seulement le jardin, les maisons voisines... et pas d'avion ni d'hélico dans le ciel.

Avais-je rêvé ? La suite allait me prouver le contraire. Vers 8 h 10, je me levai, me débarbouillai, et commençai à déjeuner avec mon épouse, à qui je ne soufflai mot de l'événement de la nuit. Un peu plus tard, mon fils débarqua dans la salle à manger et dit : « *Tu sais, Papa, cette nuit j'ai entendu comme un bruit de moteur d'avion, vers deux heures, et je voulais voir ce que c'était. Eh bien, tu vas rire, je ne suis pas parvenu à me lever* ».

J'ai failli lâcher mon bol de café !

J'aurais dû aller questionner les voisins... mais je n'ai pas osé. Aujourd'hui, je le regrette.

Vanessa Chetan : bien plus qu'une "simple" apparition d'ovni

Joël Mesnard

Le cas de Vanessa Chetan illustre bien l'idée que beaucoup de témoins d'ovnis sont ce que nous appelons des « témoins privilégiés », qui vivent par ailleurs, au cours de leur existence, diverses expériences auxquelles, en général, le commun des mortels est rarement confronté.

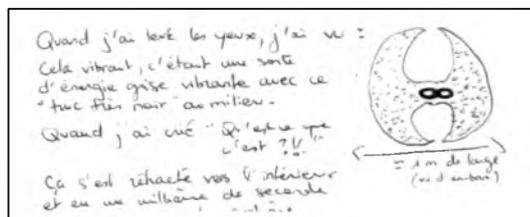
Laissons tout d'abord Vanessa nous raconter l'apparition à laquelle elle a assisté le 29 septembre 2012 :

« Je me suis retrouvée dans un parc à Marly-le-Roi (78) avec un ami qui avait insisté pour y aller. Je m'apprêtais à partir seule en forêt, mais il a réussi à me convaincre de « changer de plan »...

Il faisait très beau ce jour-là : ciel bleu sans nuages, le soleil brillait, et bizarrement, il y avait très peu de monde dans ce parc habituellement très fréquenté le week-end.



Nous marchions tranquillement, tête basse, et discussions du nouveau poste qu'allait avoir mon ami au travail, quand, je ne sais pourquoi, j'ai levé la tête en l'air, et au-dessus de nous, à la cime des arbres (à environ 10 mètres de hauteur), j'ai vu vibrer une forme géométrique grise, avec une sorte de 8 couché, très noir, au centre. Au niveau de la forme, ça ressemblait au dessin de Batman.



C'était gros, je dirais 1,50 m à 2 m. Au départ, mon cerveau a cherché à analyser ce que cela pouvait être, par rapport à ce qu'il connaît : un essaim d'insectes, qui donnerait ce côté vibrant et instable ?

J'ai tapé mon ami : « Eh ! C'est quoi, ce truc ? Regarde ! ». Dès que j'ai commencé à parler, c'était comme si « la chose » m'avait vue et comprise, et elle s'est littéralement rétractée sur elle-même, transformée sous mes yeux en une sphère très lumineuse, de couleur aluminium. C'est alors que mon ami l'a vue. Elle a commencé à partir dans des directions différentes, à une vitesse vertigineuse, sans aucun bruit, et quand elle est partie, j'ai couru vers le centre du parc, pour tenter de l'apercevoir au-delà des arbres, mais elle avait disparu.

J'ai contacté la police et la gendarmerie deux jours après, j'avais besoin de savoir si quelqu'un d'autre n'avait pas vu la chose. Je me suis fait jeter.

Dans le parc, apparemment, personne n'avait bougé. Il y avait un chien, qui n'a pas changé de comportement. »

avant cela

Cet incident n'était pas la première rencontre de Vanessa avec le phénomène OVNI : en effet, trois semaines plus tôt (donc vers le 8 septembre 2012), elle avait vu descendre dans le ciel une boule blanche. Et dès l'âge de 8 (ou 9) ans, cette fillette précoce (formée à 8 ans, une année d'avance à l'école) avait vécu, à Orgeval (Yvelines), un premier contact avec ce mystère.

Un soir, en 1981 ou 1982, alors qu'elle fermait les volets de sa chambre avant d'aller se coucher, elle avait vu, pas très loin, un triangle en vol stationnaire, portant trois lumières. Elle avait aussitôt appelé ses parents, qui avaient aussitôt accouru : trop tard, il n'y avait plus rien ! Ils ne l'avaient pas crue.

une période confortable

Il y a 13 ans, Vanessa débuta une carrière de courtière en prêts immobiliers, dans laquelle elle se révéla rapidement très performante. Les gros succès qu'elle remporta au cours de la période 2002 – 2007 lui permirent d'acheter deux appartements. Tout allait pour le mieux...

des malheurs en série

En 2007, une amie de Vanessa fut assassinée. Et soudain, les difficultés et les échecs se multiplièrent. Elle rencontra des problèmes dans son travail (1). Elle subit une agression, fut arnaquée par une agence qui détournait l'argent des loyers et, victime d'une carambouille, elle resta six mois sans toucher de salaire. On lui devait une somme importante, dont elle ne put finalement récupérer que moins de la moitié. Sa situation professionnelle tournant au cauchemar, ses performances déclinèrent. Tout allait mal : « *Quand j'envoyais un chronopost, il n'arrivait jamais ; j'ai subi une escroquerie, puis un dégât des eaux. Quand je suis partie en vacances à la Martinique, je suis revenue couverte de 200 piqûres d'insectes... qui n'attaquaient que moi ! J'ai voulu aller faire de la plongée en Egypte, mais arrivée là-bas, un lumbago m'a empêchée d'aller me baigner. J'ai souffert d'une sciatique qui a duré un an. Lors du vol de retour, dans l'avion, je me suis trouvée isolée des personnes avec qui j'étais partie. On m'a donné un siège à côté d'une personne qui transpirait beaucoup, et était manifestement malade ; intriguée, j'ai engagé la conversation, et cette personne m'a dit qu'elle rentrait d'urgence en France, parce qu'elle venait d'être frappée par une maladie contagieuse ! Il a fallu que je demande à changer de place.*

Quand je prenais l'avion, s'il manquait un plateau-repas, c'est sur moi que ça tombait. Ma voiture s'étant mise à très mal fonctionner, on a trouvé un morceau de viande coincé entre le moteur et le capot. Il était évident qu'on m'avait jeté un sort ».

En même temps qu'elle subissait tous ces malheurs, Vanessa fut victime, à partir de 2007, de phénomènes inexplicables : la télé qui s'allumait toute seule en pleine nuit, et diverses choses de ce genre. Son appartement (situé au dernier étage d'un immeuble) fut infesté de fourmis, alors que les voisins n'en avaient pas une seule. Les fourmis envahirent jusqu'à son lit. Il lui fallut appeler les pompiers, qui découvrirent des nids de fourmis dans les placos des murs, avec des œufs blancs et des larves... Elle mit un certain temps à trouver un produit efficace, qui mit fin à ce désagrément.

« C'est combien, le parcmètre, maintenant ? »

Si la plupart de ces déboires paraissent sans rapport avec le sujet qui nous occupe, il faut noter un incident qui, pour ceux qui connaissent bien les aspects le plus étranges de l'ufologie, revêtira un intérêt tout particulier :

Vers 2010, un jour, voulant aller chez un coiffeur, à Poissy, elle était en train de mettre des pièces de monnaie dans un parcmètre, quand une clocharde de très petite taille (guère plus de 1,50 m), tirant un petit caddy à deux roues, l'aborda, lui demandant combien coûtait le stationnement.

Vanessa lui indiqua les sommes à payer pour les deux plus courtes durées, à quoi l'inconnue

répondit : « *Et pour les autres temps ?* ». Réponse : « *Je ne vais pas vous les énumérer tous !* ». La petite personne insista : « *Peu importe, dites moi quand même* »...

Vanessa indiqua encore les prix correspondant à une ou deux durées de stationnement, et dit : « *Ecoutez, je suis un peu pressée, j'ai des choses à faire, il faut que j'y aille...* ». L'inconnue se plaça devant elle, comme pour lui barrer la route, lui prit les deux mains, et lui dit : « *T'inquiète pas, ma fille, tu vas être heureuse* ».

Vanessa fit face à la machine pour prendre son ticket, puis se retourna : il n'y avait plus personne !

Cet échange loufoque, suivi d'une disparition inexplicable, est évidemment à rapprocher de l'expérience vécue par Jean-Claude Dufour avec la « Souris Grise », à Ajaccio puis à Nice (voir p. 8). Il existe en outre quantité d'exemples comparables dans les histoires de MIB (2). Quant à la prise des mains accompagnée d'une parole rassurante, elle appelle une comparaison avec la seconde expérience de M. Christian D., racontée dans notre précédent numéro, pp. 15 et 16.

changement total de perspective

Vanessa n'avait pas (elle n'a toujours pas) abandonné l'activité professionnelle dans laquelle elle s'était montrée si brillante jusqu'en 2007, mais ses résultats, qui s'étaient alors effondrés, restaient très mauvais. Elle à qui rien ne résistait, connaissait désormais la situation inverse : après avoir été la meilleure, elle ne réussissait plus rien dans ce domaine-là.

Toutefois, à partir de la fin 2012 (rappelons qu'elle avait vu ce curieux ovni au-dessus d'elle le 29 septembre), elle sortit progressivement de la terrible période qu'elle venait de traverser. Elle « s'ouvrit », s'intéressa au Karma, à la réincarnation... En 2013, elle se fit faire un « soin à distance », ce qui déclencha « plein de choses ». Une voyante lui prédit qu'elle allait faire des choses avec ses mains, et effectivement, elle sentait une énergie dans ses mains, une énergie lui permettant de soigner et de guérir les gens. Elle s'est totalement impliquée dans cette vocation nouvelle, ce qui l'a amenée à ouvrir son site internet, vanessa-chetan.com, sur lequel elle explique ce qu'elle peut faire pour les autres.

Il suffit de parler avec elle au téléphone pour comprendre qu'elle déborde d'énergie. Elle qui n'a pas hésité à aller aux Philippines pour rencontrer les « chirurgiens aux mains nues », s'apprêtait, début juin, à aller voir sur place les pyramides de Bosnie.

Il ne fait pas de doute, pour elle, que ses observations d'ovnis ne sont que des détails dans un parcours semé d'événements insolites. Il faut savoir que d'autres témoins d'ovnis tiennent des discours très comparables. Cela ne résout pas le problème, mais ça jette un certain éclairage, que nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer.

1 : A la même époque, elle vécut différents incidents très étonnants. Un exemple : Lors d'un voyage aux Etats-Unis et au Canada, elle prit un bus à Albany pour se rendre à Montréal. Un individu de très forte corpulence vint s'asseoir à côté d'elle. Sans prendre de précautions, Vanessa fit remarquer, en français, à la personne qui l'accompagnait, qu'elle était serrée comme dans le métro à 6 heures, à cause de cet énorme bonhomme. Ce personnage lui dit, *en français*, qu'il était vraiment désolé d'être aussi gros, et que ce n'était pas de sa faute... La conversation s'engagea ainsi, et ce monsieur expliqua qu'il avait « fait quelques

menues bêtises » à Miami, et qu'il désirait prendre le large au plus vite, ajoutant qu'il avait sur lui une arme et une grosse somme d'argent. Les Français soulevant des sourcils dubitatifs, il exhiba discrètement et les billets, et l'arme ! Au contrôle à la frontière, il fut prié de descendre, et on ne le revit plus dans le bus.

2 : J'en ai cité quelques exemples dans mon livre *Men in Black, l'étrange affaire des hommes en noir et des ovnis* (Le Mercure Dauphinois, 2005). Voir par exemple l'affaire « Bill Post », pp. 103 à 108.

anomalie temporelle avec arrêt et redémarrage « spontané » d'une voiture

Anne Delhaye, Joël Mesnard

Voici un autre exemple d'une jeune femme qui, à l'âge de 9 ans, a vu d'assez près un ovni, dans des conditions particulièrement intéressantes (arrêt d'une voiture et d'un tracteur, puis redémarrage « spontané » de la voiture, sans intervention du conducteur !). Or, elle est également très sensitive, et a vécu divers événements insolites, dont une NDE.

Pour bien comprendre le sens de son témoignage, il faut savoir que sa grande gentillesse, sa voix très douce, presque craintive (elle se décrit elle-même comme « peureuse »), ne révèlent qu'un aspect de sa personnalité : elle exerce une profession très physique (rénovatrice d'intérieur). Active et passionnée, elle déborde d'énergie et de détermination... ce qui ne l'empêche pas d'être avant tout intuitive.



Anne Delhaye

Voici l'aventure extraordinaire vécue avec mon papa aux environs du mois d'octobre 1976 (1), sur une petite route de campagne que je situerais entre Saint-Erme et Sissonne, dans l'Aisne. J'avais 9 ans.

Mon père était épiciier ambulant. Plus exactement, mes parents tenaient un café bar avec des billards, ainsi qu'une friterie à l'extérieur, et mon père ravitaillait avec sa camionnette les hameaux isolés de la région. Ce jour-là, en début d'après-midi, je l'accompagnais dans sa tournée. J'étais assise sur un siège en bois, à la place du siège avant droit qui avait été démonté.

Soudain, l'Estafette s'est arrêtée d'un coup. Alors qu'un instant auparavant, le temps était beau, une sorte de brouillard très dense est apparu. On ne voyait plus les bas-côtés de la route.

Mon père est descendu, et il a essayé de remettre le moteur en marche, à la manivelle. Mais rien à faire ! Tout-à-coup, il fut projeté violemment sur le devant de la portière. Dans la panique, et ne comprenant pas ce qui se passait, il vint se réfugier dans la camionnette, les yeux tout écarquillés, et me prit dans ses bras pour me protéger.

Le spectacle dont nous avons alors été témoins était grandiose : une sorte d'engin énorme, ressemblant à un cigare, était là, devant nous. Des lumières jaunes, vertes, bleues, en jaillissaient, sans pour autant nous éblouir. (NDLR : Anne Delhaye a réa-

lisé un dessin en couleurs qu'on peut voir p. 2 , ainsi que d'autres photos datant de la même époque.



L'Estafette servait aussi aux vacances

Cet objet se trouvait à moins de 10 m devant la camionnette, et devait mesurer une bonne dizaine de mètres. Il a soudain disparu, montant dans le ciel à une vitesse inimaginable. A peine un bruit de souffle... et tout est redevenu normal. Mon père était stupéfait. L'observation nous a semblé durer une éternité, et pourtant (nous allons le voir), cela n'a pas dû être très long.

Le moteur de la voiture s'est remis en marche *tout seul, sans que mon père n'intervienne.*

Nous sommes rentrés aussitôt à la maison. Mon père a insisté pour que je ne dise rien à Maman. Quand elle nous a vus revenir, elle a dit : « *Mais pourquoi vous revenez déjà ? Il y a à peine dix minutes que vous êtes partis !* »

Or avant l'épisode de l'ovni, nous avons fait diverses livraisons. Et mon père roulait lentement, avec la camionnette chargée. Il nous avait bien fallu deux heures pour ravitailler tous ces hameaux.

Voyant mon père tout pâle, ma mère nous questionna. Mais j'avais ordre de ne rien dire...

Au bout de peut-être une heure ou une heure et demie, un agriculteur (dont j'ai oublié le nom) entra précipitamment dans le café, en disant à mon père : « *Gigi ! Gigi ! Il faut que tu me racontes ce que tu as vu !* ». Embarrassé par la situation, mon père répondit quelque chose comme : « *Moi ? Mais pourquoi tu me dis ça ?* ». Il mit du temps pour se décider à raconter ce qui nous était arrivé.

Je ne me souviens plus de tous les détails (j'avais neuf ans !), mais c'est comme ça que nous avons su que ce monsieur avait été arrêté, lui aussi, sur son tracteur. Je suppose qu'il a vu la camionnette arrêtée, et que c'est la raison pour laquelle il est venu voir mon père. Et je crois qu'il y a eu d'autres témoins encore.

A propos de cette aventure, j'ai entendu mon père dire : « *Le temps était comme suspendu* ».

A l'époque, j'ai parlé de cette histoire à des copains de CM2, puis à ma meilleure amie.

Tel est le récit d'Anne Delhayé, recueilli en mai et juin 2014.

Avec ce témoignage, nous avons la coïncidence de deux syndromes assez "classiques" en ufologie : une anomalie temporelle, d'une part, et d'autre part l'arrêt du véhicule, suivi de son redémarrage « spontané », c'est-à-dire sans intervention du conducteur. (1)

On aimerait savoir si une vitesse était enclenchée pendant l'immobilisation, si c'est le moteur qui est reparti « tout seul » ou si c'est le déplacement de la voiture qui s'est poursuivi, etc. Malheureusement, Anne était trop jeune pour noter ces informations, et son père est décédé le 16 avril 2000. Quant à sa mère, gravement malade, elle ne peut guère être sollicitée pour fournir des précisions.

L'« anomalie temporelle » (appelons ça ainsi, faute de terme plus approprié) ne correspond pas à la notion de *missing time*, c'est même plutôt le contraire : les témoins, loin d'avoir connu un « trou dans le temps », se demandent comment ils ont pu ravitailler tant de clients en si peu de temps.

Si on fait le lien entre cette anomalie temporelle et l'immobilisation de la camionnette, la thèse (très répandue il y a 30 ou 40 ans) du système d'allumage bloqué par « le champ magnétique de l'ovni » perd en crédibilité, d'autant plus que, l'engin s'étant éloigné, la voiture « repart » toute seule, sans intervention du conducteur. On est tenté d'imaginer que c'est l'anomalie temporelle qui produit l'illusion

d'un arrêt de la voiture et de sa remise en route sans intervention du conducteur.

Venons-en maintenant à la personnalité d'Anne, et à une longue suite d'incidents étonnants dont elle garde le souvenir.

A l'âge de 16 ans, elle a subi une intervention chirurgicale d'urgence, qui s'est déroulée à la clinique de Laon, non loin de la cathédrale. Cette opération (de l'intestin grêle) s'est mal déroulée, et l'équipe médicale a cru, pendant sept minutes et demie, « l'avoir perdue ». Heureusement, ce n'était pas le cas, mais elle est ensuite restée dans le coma pendant trois jours. Lorsqu'elle s'est réveillée, elle a vu sa mère qui était à son chevet, et qui pleurait.

Elle était très faible, et souffrait beaucoup. Mais le plus étonnant est qu'elle a décrit avec beaucoup de détails l'opération qu'elle avait subie ! Elle a décrit le chirurgien (un Noir, de grande taille), toute la scène de l'opération (qu'elle avait « vue » de haut), l'instant où quelqu'un a dit « *On l'a perdue* », et tout ce qui a été fait, ensuite, pour ... la récupérer.

Elle dit aujourd'hui, à propos de ce qu'elle a vécu ce jour-là : « *Ma conscience était partie, alors que mon corps était sur la table d'opération* ».

Cette NDE est elle-même à considérer dans le contexte des diverses expériences d'ordre spirituel qu'elle a vécues. La plus ancienne remonte à sa prime enfance : un jour, on l'a assise sur une chaise de bébé (une chaise haute), et elle a ressenti alors une impression inattendue chez quelqu'un de cet âge : ce fut comme si tout-à-coup elle découvrait le monde et, bien qu'elle ne maîtrisât évidemment pas la langue, elle ressentit un sentiment qu'elle traduit (aujourd'hui) par ces mots : « *Et voilà ! C'est là que j'ai atterri, maintenant* ». Cela l'amène (aujourd'hui, et peut-être aussi dans l'instant) à envisager la possibilité qu'elle ait vécu, auparavant, « ailleurs ».

Elle a eu divers rêves prémonitoires, mais celui qui l'a le plus marquée s'est produit environ 48 heures avant le 11 septembre 2001. Elle le raconte ainsi :

« *... Je ne sais pas ce que j'ai ressenti... une sorte d'angoisse... Je n'arrivais pas à respirer. Le lendemain matin (le 10 septembre), je me suis mise à sangloter, je ne pouvais plus m'arrêter ; ça a duré une bonne heure, et puis ça a recommencé. Je voyais des flammes, des éclaboussures, c'était horrible. La pensée qui me venait était « Tu n'y peux rien... Tu n'y peux rien... ».*

Le 11 au matin, quand j'ai vu les images à la télé, j'ai compris. J'ai dit : « C'est ça ! ».

Elle a eu aussi des pressentiments de drames qui allaient se réaliser, comme ce matin où, après une nuit passée à festoyer, un ami, Patrice Baudon, est parti : « *Quelque chose me disait que je n'allais plus le revoir... Il a ramené sa femme, Christelle, chez eux, et il est reparti avec son beau-*

frère, pour aller à la pêche. Une voiture les a heurtés de plein fouet. Patrice a été tué. »

Le travail d'Anne consiste à rénover des maisons. Mais c'est une rénovatrice d'intérieur d'un genre très particulier : quand elle arrive sur un chantier, elle « sent » (parfois) des choses.

C'est ainsi qu'à Soissons, on lui a proposé de travailler dans une maison ancienne, ce qu'elle n'a pu mener à bien : « *Jamais personne n'a pu terminer des travaux dans cette maison. Un peintre est tombé d'un échafaudage. Gravement blessé, il n'a pas pu se déplacer pour appeler de l'aide. Il est resté sur place pendant des heures, jusqu'à ce que quelqu'un vienne... Un autre est tombé dans l'escalier et s'est cassé une jambe. Il a assuré qu'il n'était pas tombé tout seul, que « quelqu'un » l'avait poussé.*

J'ai essayé de travailler dans cette maison. Mais le soir, quand je suis rentrée, je n'étais pas bien, je pleurais... Je voulais tout envoyer balader. J'y suis quand même retournée le lendemain, mais en traînant des pieds. La propriétaire est arrivée, et m'a dit : « Croyez-vous que ça va aller ? ». Je me suis fiée à mon intuition et je lui ai répondu que quiconque

essaierait de faire des travaux, n'y arriverait pas. Je lui ai conseillé de faire intervenir des personnes compétentes (2). C'est comme ça que j'ai perdu un gros chantier.

Je suis repassée devant cette maison, il y a un an ou deux : elle était à l'abandon ».

On retrouve une bizarrerie à caractère plus ufologique avec un cas de *bedroom visitors* (3), qu'elle a vécu récemment, peut-être en octobre 2013. Une nuit, elle a « vu » deux personnages au pied de son lit. Paniquée, elle s'est agrippée à son compagnon, qui dormait près d'elle. Il ne s'est pas réveillé, et elle s'est cachée sous les couvertures.

S'agissait-il d'une vision « normale », d'une vision au sens optique du terme ? Avait-elle les yeux ouverts, au moment où elle a « vu » ça ? Elle n'est pas très sûre de la réponse.

1 : Ces manifestations correspondent respectivement aux syndromes S8 et S7 décrits dans LDLN 369, p. 5.

2 : sous-entendu : compétentes, non pour faire des travaux, mais pour conjurer le mauvais sort qui semblait peser sur les lieux.

3 : *bedroom visitors* : littéralement, visiteurs en chambre

« Je n'arrive pas à le cadrer,
il bouge sans arrêt ! »

Joël Mesnard

Voici un cas potentiellement important, au moins par le nombre de témoins. Actuellement, nous ne le connaissons qu'à travers le témoignage de Laetitia Rafetiarison, qui avait 15 ans en février 1999. Une enquête devrait permettre aux ufologues lyonnais d'améliorer notre connaissance de cette affaire, qui présente plusieurs aspects étranges.

N'oublions pas que l'incident de Bastia (3 août 1981) était tombé dans un oubli général, avant le témoignage de Mme Huguet et de ses filles, alors que les témoins avaient été nombreux, qu'il y avait eu des effets physiques importants, et qu'il existait un article dans la presse locale et un rapport de gendarmerie : il s'avère que des cas d'ovnis très intéressants passent inaperçus, si on ne se donne pas la peine de les rechercher et de les faire connaître.

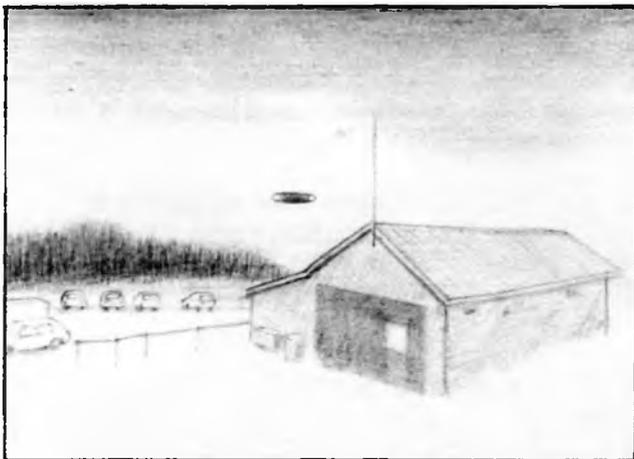
Laetitia Lugnier, 15 ans, était pensionnaire dans une Maison d'Enfants, Le Rucher, à Dardilly (Rhône), dans le nord-ouest de l'agglomération lyonnaise. Une Maison d'Enfants, tout comme le home d'enfants qu'a longtemps dirigé Raymond Veillith au Chambon-sur-Lignon, est un établissement qui accueille des garçons et filles ne pouvant, pour diverses raisons, vivre auprès de leurs parents.

L'incident initial s'est produit le 23 février 1999, vers 19 heures. Laetitia se souvient de l'heure, car c'était le moment où on préparait le repas du soir.

On fêtait ce soir-là le départ d'une amie. Le téléphone a sonné. L'éducatrice référente de Laetitia, prénommée Agnès, était présente, ainsi qu'une autre, Bernadette. Agnès décrocha. Au bout de quelques instants, elle eut « l'air pas bien », et dit à tout le monde : « *Venez vite, habillez-vous, on va aller sur le parking, il y a quelque chose de bizarre dans le ciel !* ». Son mari avait ajouté (à moins que Laetitia ne l'ait appris par la suite) qu'il y avait beaucoup de témoins, et que la gendarmerie était débordée d'appels. Les bus s'arrêtaient pour mieux voir la chose !

Il y avait 5 groupes d'enfants dans l'établissement : le groupe Mino (celui de Laetitia, comprenant 11 enfants et deux adultes), les groupes Odile, Malou, André, et le groupe des ados. Tout le monde, dans le groupe Mino, vit le phénomène, mais les autres groupes le virent aussi. Et il y avait des témoins en dehors du foyer. Ils étaient probablement nombreux, puisque Laetitia se souvient qu'il y eut un article dans le journal du lendemain.

Le phénomène se présentait sous la forme d'un long "ballon de rugby" horizontal, très sombre, avec une lumière à chaque extrémité. (Laetitia en a fait, récemment, une représentation en utilisant une photo trouvée sur Google Map, sur laquelle elle a incrusté une représentation de l'objet. Elle n'est d'ailleurs pas entièrement satisfaite du résultat – pourtant excellent- ; elle précise que l'objet était bas sur l'horizon, et que la lumière des deux spots était blanche, « *C'était une lumière froide* »).



croquis dessiné à partir du montage photo réalisé par Laetitia. Si les lieux n'ont pas trop changé, en quinze ans, ce document devrait permettre de déterminer avec une assez bonne précision la direction d'observation.

Les enfants et les éducateurs ont regardé cette chose pendant peut-être cinq minutes, dix au grand maximum, puis ils sont rentrés, beaucoup prenant peur.

Quand j'ai demandé à Laetitia (le 14 juin 2014) à quelle distance cet objet pouvait se trouver, elle a d'abord hésité, puis a dit que c'était loin. Je lui ai demandé si ça pouvait être, par exemple, à 1 km d'eux, ou même plus loin, elle a répondu « *Oh oui, au moins un kilomètre !* ».

Je lui ai alors demandé de se remémorer la scène, de tendre le bras, et de coincer l'objet entre le pouce et l'index. Elle m'a répondu que l'objet tenait tout juste entre ses deux doigts écartés ! Même en tenant compte de la surestimation « classique » des tailles apparentes, on comprend que les témoins aient pris peur, puisqu'on aboutit ainsi à une longueur de l'ordre de 250 m, en supposant que la distance n'ait été que de 1 km.

Revenons à l'observation proprement dite. Une autre éducatrice, Bernadette, est arrivée avec son appareil photo, pour prendre l'objet. On sait que les ovnis « n'aiment pas se faire photographier », que bien souvent les appareils se bloquent, ou que le résultat est inexplicablement tout noir. Voilà ce qui s'est passé ce soir-là : Bernadette a dit : « *Je n'arrive pas à le cadrer ! Il bouge sans arrêt !* »... alors que les autres témoins voyaient l'objet parfaitement fixe ! Et elle renonça à photographier le phénomène...

Laetitia a été étonnée par le comportement de tous, lorsqu'ils sont rentrés : le repas s'est déroulé normalement, personne ne parlait plus de ce qu'ils venaient pourtant de voir. Cette indifférence lui a paru insensée (mais nous rappelle quelques souvenirs : voir la réaction de l'épouse et de l'ami de M. Drochon, suite à leur observation d'août 1982, à Marseille, LDLN 364, pp. 40 et 41).

Pendant le repas, une éducatrice du groupe Malou, Christiane, est entrée précipitamment et a dit : « *Vous avez vu le truc ? Vous l'avez vu ?* ». Agnès a confirmé qu'ils l'avaient bien vu, à quoi Christiane a répondu : « *Eh bien, il n'est plus là, il vient de partir à la verticale, à une vitesse folle* ».

Le lendemain ou le surlendemain, à des enfants qui restaient intrigués par l'événement, des éducateurs ont répondu... qu'il s'agissait d'une fusée !

(Une grosse fusée, en somme... une fusée immobile, comme on en voit fréquemment !)

Les choses se compliquent

Une autre explication a ensuite circulé (probablement suite à la publication de l'article de journal) : les témoins avaient seulement vu la conjonction de deux planètes, Vénus et Jupiter. Il est donc indispensable de connaître la direction dans laquelle regardaient les témoins de la Maison d'Enfants Le Rucher. Il se trouve que Laetitia n'a pas particulièrement le sens de l'orientation, mais en l'amenant à comparer avec l'endroit où on voyait se coucher le soleil, on aboutit à une conclusion : c'était « un peu à droite de l'endroit où se couchait le soleil », donc sans doute vers le nord-ouest, très approximativement puisqu'on ne sait pas à quelle époque de l'année correspond le point de coucher du soleil dont se souvient Laetitia.

Il y a trois ans environ, Laetitia a contacté Agnès par mail, et elle lui a reparlé de cette affaire. A sa grande surprise, celle qui avait été son éducatrice a totalement minimisé les choses, allant jusqu'à dire qu'on savait ce que c'était : un « alignement » (sic) de deux planètes.

Pourtant, Laetitia se souvient qu'Agnès, à l'époque, avait bien vu la chose. Elle avait même dit à la jeune fille que, suite à cette affaire, son mari lui avait avoué qu'une semaine plus tôt, dans son jardin, il avait constaté la présence d'un engin au-dessus de

sa tête. Ce déni (ou cette amnésie ?) a beaucoup troublé Laetitia, et il nous rappelle bien des exemples analogues. (C'est encore M. Drochon qui, dans le premier volet du récit cité plus haut, nous en apporte un bel exemple).

Laetitia a trouvé sur le site du Geipan une version très édulcorée d'un rapport de Gendarmerie qui concerne une observation faite le même soir, à la même heure. Bien que tous les noms de lieux aient été occultés, on peut supposer (au moins dans un premier temps) qu'un seul et même phénomène a été observé ce soir-là (la conjonction ?) ; ça paraît d'autant plus probable que ce rapport de gendarmerie concerne l'observation d'un phénomène ressemblant à ce que décrit Laetitia.

A 19 h 30, la gendarmerie a reçu un appel d'un jeune homme de 24 ans, V., employé dans une station service, qui disait observer depuis une demi-heure, vers l'ouest, un objet volant géostationnaire, et qui précisait aux gendarmes qu'ils devaient pouvoir l'observer, car cet objet se trouvait à une altitude élevée.

Le fait que ce squelette de rapport ne précise ni la position du jeune homme (dont l'âge, lui, n'a pas été occulté, mais n'est d'aucune utilité ici), ni celle des gendarmes, ne facilite évidemment pas la compréhension de la situation. Toujours est-il que les gendarmes ont observé « le » phénomène, en direction plein ouest, jusqu'à 20 h : deux lumières blanches, à la verticale d'un col (dont le nom a été occulté !), comme deux spots émettant une lumière froide, sans rayons ni faisceaux. Celle de gauche était plus puissante que l'autre (Laetitia confirme ce détail, ce qui renforce l'hypothèse d'un spectacle unique).

imbroglio

Mais un fait s'oppose à cette hypothèse : les gendarmes précisent qu'ils ne voyaient aucune masse, ni forme, seulement deux ronds lumineux.

Entendu par la gendarmerie, le jeune homme (de 24 ans !) a précisé qu'il avait vu trois avions (qu'il suppose appartenir à l'armée de l'Air) venant du sud et se dirigeant (!) vers les lumières. Il a pensé aux deux planètes dont la conjonction avait été annoncée par les médias, quelques jours plus tôt. Il est donc revenu le lendemain soir, et il a vu dans la même direction ces deux planètes. Il précise toutefois que *cela n'avait rien à voir avec ce qu'il avait vu la veille*, en direction du N-O. (Il avait alors parlé de l'ouest...)

Bien malin qui peut faire une synthèse claire de tout ça, surtout si on se souvient que Bernadette n'arrivait pas à cadrer le phénomène, et que Christiane a vu la chose s'élever verticalement, à très grande vitesse. Nous nous trouvons dans une situation qui rappelle le cas de Mansigné (LDLN 300), avec des éléments de récits qui semblent indiquer que tout le monde a vu un phénomène naturel banal, et d'autres qui permettent de penser le contraire ! Souvenons-nous du cas de Tronville-en-Barrois (LDLN 322, pp. 8 à 12), dans lequel six témoins

regardaient simultanément, et quasiment du même point, le même spectacle au sol, très proche d'eux : cinq d'entre eux étaient certains d'avoir vu un ovni et ses occupants, alors que le sixième n'en démordait pas : il ne s'agissait que d'une camionnette et de son conducteur !

désagréments ultérieurs

A la suite de cette observation, Laetitia a connu à quatre reprises des épisodes de paralysie du sommeil : deux fois peu après ce 23 février 1999, une fois vers 2005, et la dernière fois en 2013.

La deuxième fois fut la plus désagréable. Le souvenir qu'elle en garde ne nous dit pas où se situe la frontière entre le réel et le cauchemar. Néanmoins, voici comment elle raconte cet incident :

Elle « entendit » des voix qu'elle qualifie de « non humaines », qui dialoguaient. Lorsqu'un des protagonistes se mit à rire, elle se leva de son lit (ce qui est réputé impossible dans la paralysie du sommeil). Elle se tenait debout, face à son lit. « On » la prit par les mains, et elle se retrouva à terre, la tête tournée vers le dessous du lit, où apparut alors une fumée vert fluo. Elle ne se souvient pas de la suite, mais reprit conscience dans son lit, avec les draps en boule au pied du lit.

Elle eut peur de raconter cela à ses éducateurs, mais en parla ultérieurement à un psychologue. A partir de cette deuxième paralysie du sommeil, elle se mit à avoir peur le soir.

Revenons à la nuit de ce pénible incident.

Lorsqu'elle se réveilla, elle avait très mal à l'omoplate droite, où elle découvrit (probablement dans un miroir) qu'elle avait une marque gris-bleu-vert, d'une taille d'environ 2 cm. Quand elle toucha cette marque, « ce fut pire que tout ». Quinze ans plus tard, cette marque n'a pas disparu, et est encore douloureuse sous la pression. Elle donne parfois des démangeaisons.

Laetitia se souvient encore d'un cauchemar qu'elle fit environ 3 ans plus tard, quand elle était dans le groupe des ados. Elle est bien consciente du fait qu'il n'existe, à première vue, aucune relation directe entre ce mauvais rêve et l'apparition de l'ovni de février 1999. Il faut néanmoins noter cet incident, car un détail (remarquable) rappelle le cas de Balizac (Gironde), rapporté dans LDLN 314, pp. 29 à 31.

Dans ce cauchemar, elle marchait, pieds nus, dans un bois. Elle vit au loin une grande silhouette, puis « marcha sur une ronce », et eut très mal au pied. Lorsqu'elle se réveilla, elle avait toujours mal sous le pied gauche, où elle découvrit une incision longue de 7 cm, profonde et nette. Elle alla montrer cette incision à son éducatrice, qui l'examina rapidement et lui dit : « *Tu t'es peut-être coupée avec quelque chose de tranchant dans ton lit* », ce qui ne tenait guère debout. Cette blessure (contrairement au cas de Balizac) a cicatrisé très vite.

Dans notre précédent numéro, nous avons exposé trois témoignages concernant des apparitions de MIB. Jean-Claude Dufour, dans le présent numéro (p. 8), nous a raconté le cas de la « Souris Grise », qui est à ranger dans la même catégorie. Peut-être est-ce le cas également de la misérable (p. 14) qui cherchait à se renseigner sur le prix du stationnement. En voici un sixième, qui prouve – s'il en était besoin – que les MIB manquent parfois d'éducation.

En avril 2005, Mme Vanina Delaunay (qui porte aujourd'hui un autre patronyme) était conseillère principale d'éducation dans un collège (elle est maintenant principal adjoint). Pour les personnels de l'Education Nationale, les dates des vacances de Pâques dépendent de la zone géographique dans laquelle ils sont affectés. C'est l'« étalement des vacances », et c'est la raison pour laquelle son compagnon n'a pas assisté à l'étrange incident du 22 avril 2005 : il n'allait arriver que le soir-même.

Avec un ami prénommé Sébastien (« Seb ») ils avaient loué un studio (un F1) à Domène, dans l'Isère (1). Ce F1 était composé d'un rez-de-chaussée avec une porte d'entrée dont la partie supérieure était vitrée, et une fenêtre donnant également sur la rue, plus un étage comportant une chambre et une salle de bain.

En fin de matinée ce jour-là, Mme Delaunay préparait le repas, tandis que Seb, assis en tailleur sur un canapé, près de la fenêtre, s'entraînait à jongler avec des oranges...

Soudain, la porte d'entrée s'ouvrit, et un inconnu pénétra dans le studio. C'était un homme de petite taille (moins d'1,70 m), paraissant plutôt jeune. Il avait « une sale gueule », avec un teint blanchâtre tirant sur le vert, une tête étroite, des joues assez creuses, des yeux un peu en amande et des cheveux très noirs. Il portait une chemise blanche, sous un costume noir beaucoup trop grand pour sa taille. Avait-il une cravate ? Mme Delaunay ne sait plus très bien... peut-être une fine cravate noire...

L'intrus portait dans la main gauche une mallette noire, et dans l'autre main une feuille de papier, quelque chose comme une page arrachée d'un catalogue. Il leva la main, comme pour montrer cette feuille, sur laquelle on voyait (mal) l'image d'un objet qui pouvait être une tondeuse à gazon.

Mme Delaunay se trouvait à 3 ou 4 mètres de ce personnage. Elle voulut lui dire quelque chose du genre « *Faut pas vous gêner !* », ou « *Faites comme chez vous !* », mais elle s'aperçut qu'elle ne pouvait ni parler, ni s'avancer vers l'importun. Et Seb ressentait la même double inhibition, qui l'empêcha d'intervenir.

Il y avait dans la grande pièce du rez-de-chaussée une mini-chaîne stéréo, qui était allumée, et sur laquelle on voyait une bande lumineuse, de couleur bleue. Le MIB, qui n'avait pas dit un mot, semblait fasciné par cette jolie bande bleue...

Au bout d'un temps que Mme Delaunay ne peut préciser, mais qui (heureusement !) lui parut assez bref, le MIB fit demi-tour, et sortit, en refermant la porte (quand même !) derrière lui. A aucun moment il n'avait prononcé le moindre mot. Il s'était contenté de fixer du regard la lumière bleue.

Mme Delaunay et Seb retrouvèrent instantanément leur liberté de parole et de mouvement. Elle ne tarda pas à sortir, et chercha des yeux le mystérieux personnage... Il n'était plus là.

Durant la présence de ce personnage, aucun des deux témoins n'avait éprouvé de peur, seulement un étonnement extrême, ainsi que ce « blocage » de la parole et des gestes.

On pourra comparer cette étrange histoire avec le récit par M. Christian D. des deux aventures qu'il a vécues, à Paris, en 1990 (LDLN 417, pp. 15 et 16). Il peut s'estimer relativement favorisé, en ce sens que les deux fois, « ses » MIB ont eu, au moins, la correction de sonner avant d'entrer !

M. Christian D. avait vécu auparavant deux expériences de nature ufologique. Qu'en est-il des deux témoins de Domène ?

En ce qui concerne Seb, nous n'avons pour le moment aucune réponse à la question. Mme Delaunay et son mari tenteront de renouer le contact avec lui, pour lui poser la question.

Quant à Mme Delaunay, elle n'avait, avant notre conversation téléphonique du 16 juin 2014, jamais fait le rapprochement entre cette histoire et un incident qu'elle a vécu, presque certainement avant, peut-être en 2003.

Un soir de printemps ou d'été, son mari et elle se rendaient en voiture à Toulon, empruntant pour cela l'autoroute de la vallée du Rhône. C'était elle qui conduisait lorsque ça s'est passé ; son mari était assoupi sur le siège avant droit. Elle vit dans la partie gauche du pare-brise une forme « à peu près ronde, lumineuse, de couleur orange », qui traversa horizontalement une bonne partie de son champ de vision, de gauche à droite, à une vitesse folle, vira au bleu et disparut après une ascension vertigineuse. Cela s'était produit tout près de la sortie de Savasse (2), et il était 21 h 43.

Les seules autres observations insolites dont elle ait connaissance n'ont pas été faites par elle, mais par sa grand-mère et par sa sœur jumelle.

Sa grand-mère paternelle, Mme Odette Delaunay, aujourd'hui âgée de 94 ans, a vu en 1984 une « soucoupe » orange au-dessus de l'église, ou du cimetière, de Mesnil-Villement, dans le Calvados. Elle raconte :

« Je suis sortie pour jeter des débris d'un verre cassé. Il faisait nuit déjà, c'était en automne. Une fois dans la cour, j'ai aperçu au-dessus du cimetière, à 30 mètres de la maison, une énorme soucoupe toute lumineuse, orange... Elle ne bougeait pas. J'ai aussitôt appelé Robert, mon mari. Il est sorti, et nous avons couru pour chercher les voisins. Malheureusement, quand nous sommes revenus vers le cimetière, c'était parti !

J'aurais tellement voulu voir comment c'est parti ! C'était beau ! La soucoupe était énorme ! Incroyable ! »

En 1989 ou 1990, une nuit, la jeune Vanina fit un cauchemar, dans lequel elle voyait sa sœur jumel-

le allongée, comme dans le coma, sur une luge en bois qui dévalait indéfiniment une pente couverte de neige noire. Un banal cauchemar ? Peut-être pas :

En effet quand les parents se sont réveillés, ils ont trouvé la sœur de Vanina baignant dans son sang. Elle venait de faire une hémorragie utérine. Elle fut transportée dans un hôpital où quelques jours plus tard, à titre exceptionnel, un médecin autorisa Vanina à rendre visite à sa sœur, qu'elle trouva dans un grand état de faiblesse, avec une tension très basse. Elle décrivit à Vanina un long couloir noir, avec au bout une lumière, et une voix qui l'appelait.

Au moment où elle avait eu cette perception, elle n'avait ressenti aucune peur, mais au contraire, un immense bien-être.

1 : On se souvient des observations faites à Domène au début du mois de janvier 1976 : voir LDLN 159.

2 : Une observation faite à Savasse (Drôme) le 11 avril 1990 a été rapportée dans LDLN 303, pp. 18 à 20.

Carquefou, 10 décembre 2010

Florence Agnus-Petit

Nous venons de voir divers cas d'ovnis qui comportent des à-côtés étranges. Il ne faudrait pas oublier que les affaires de ce genre sont plutôt moins nombreuses que les "simples" observations, qui se limitent à la vision d'un objet non-identifié. En voici un exemple. Il est remarquable par le fait que le témoin a pris des notes et fait un croquis, le soir-même.

C'était le vendredi 10 décembre 2010, vers 18 h 20, à Carquefou, en Loire Atlantique. J'estime la durée de l'incident entre 8 et 10 secondes.

Je me souviens bien de l'heure, car j'étais quasiment en retard pour récupérer mon fils à l'école à 18 h 30 au plus tard, à Thouaré-sur-Loire.

La nuit était très claire, limpide. Il n'y avait pas de nuages. J'ai vu la Lune plus loin sur mon trajet, de Carquefou vers la D 723 (ex- N 23), elle devait être à peu près à l'opposé du phénomène.

J'étais seule dans la voiture. Pas de véhicules devant moi. A l'arrière, il y avait une voiture, à une cinquantaine de mètres, avant que je ne voie l'objet. Au moment de l'observation, je n'ai pas regardé dans mon rétroviseur.

Il faisait très froid, et la route était peut-être verglacée. J'étais pressée, mais je roulais très doucement, entre 10 et 20 km/h, à cause du temps, mais aussi car j'arrivais sur le rond-point ouest du pont. En arrivant à une vingtaine de mètres de ce rond-point, mon regard a été attiré par une lumière orange et jaune, à un endroit où, d'habitude, il n'y a rien dans mon champ de vision (ce que j'ai vérifié les



photo de nuit du lieu de l'observation

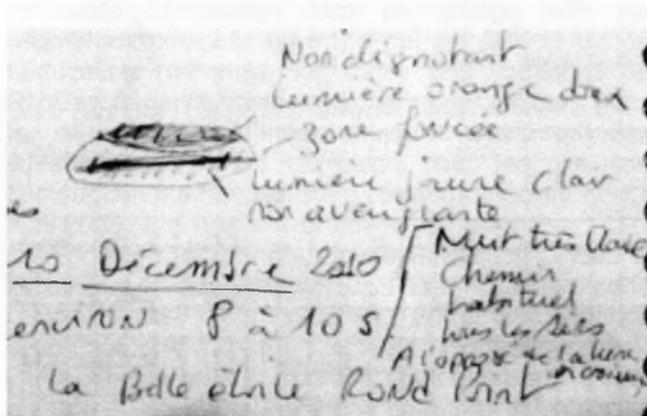
jours suivants). L'objet se trouvait sur l'avant gauche, dans le coin en haut à gauche de mon pare-brise, plus haut que les lampadaires que j'avais également dans mon champ de vision. Il me semblait se trouver

au-dessus, à gauche, du pont, donc pas très haut, et il ne pouvait pas être très gros.

J'ai regardé cet objet attentivement, me disant que c'était un curieux avion, et que d'ailleurs... ce n'était pas un avion !

Il était ovale, horizontal dans la longueur. Bras tendu, je dirais qu'il mesurait un bon centimètre de long.

Une lumière de couleur orange assez douce, d'une intensité assez vive, un peu comme celle des lampadaires, occupait à peu près un tiers de l'objet en haut, et une lumière jaune clair, non aveuglante, occupait les deux tiers restants. L'objet m'a semblé comme éclairé de l'intérieur par cette lumière jaune clair, un peu comme au travers d'un vitrage sablé. La



partie jaune clair était barrée d'un épais trait noir, horizontal. Il y avait également des traits verticaux, fins, qui formaient un quadrillage. Je ne pourrais pas dire combien de traits verticaux il y avait. Je n'ai pas distingué les contours de l'objet : je voyais la lumière.

Si l'objet m'a paru statique au moment où je l'ai aperçu, j'ai remarqué qu'il se déplaçait lentement, toujours sur ma gauche, dans le sens inverse de mon propre déplacement, en diagonale en s'éloignant de ma position. Je roulais toujours, mais très lentement. J'avais ralenti au maximum.

Au bout de quelques secondes, l'objet a changé de direction, sans changer de vitesse : il a viré sur la droite. Sa trajectoire est devenue parallèle à la mienne, toujours sur ma gauche.

En changeant de direction, l'objet a semblé s'arrondir. Il a pivoté sur un axe horizontal, tout en virant. Je ne saurais pas dire s'il basculait en avant ou en arrière, mais la forme s'est sensiblement arrondie. Je me suis même penchée en avant, au-dessus de mon volant, tellement j'étais étonnée. Je n'ai entendu aucun bruit, car j'avais les fenêtres fermées et la radio allumée.

Mais j'ai dû regarder la route pour prendre le rond-point. J'ai roulé jusque sur le pont, où j'ai regardé sur le côté gauche pour tenter de voir l'objet. Je n'ai vu que les lampadaires. J'ai continué un peu, et me suis garée sur le côté, après le deuxième rond-point, à côté du "Truffaut", et je n'ai plus rien vu.

J'ai pris ces notes (voir ci-contre, à gauche) en rentrant chez moi, le soir-même.

une vidéo à la frontière franco-belge, en août 2012

Jean-Marie Bigorne

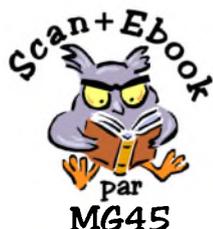
F. G., 38 ans, habite une commune du Nord, à 8 km à l'est de Maubeuge. En août et septembre 2012, il a observé à plusieurs reprises des phénomènes aériens étranges. Cela se passait la nuit, lorsqu'il était dans une pièce mansardée, au 2^{ème} étage de son domicile. C'est là que sont installés son PC et son matériel informatique, connectés à un écran TV mural de grande taille. Ses vélux lui permettent de voir le ciel et un large espace.

Durant le mois d'août, il avait été surpris de voir une sphère lumineuse jaune à l'éclat puissant, évoluant silencieusement dans le ciel, avec une grande virtuosité, et se rapprochant parfois de son habitation. Sa vélocité et son éclat lui permirent d'éliminer l'hypothèse des lanternes toulousaines, drones, etc...

Cela se reproduisant ultérieurement, le 24 août, il en a réalisé une vidéo de 29 secondes à l'aide de son APN. (1)

Plus tard, l'observation d'un autre phénomène dans le ciel nocturne l'a fortement inquiété. Durant plusieurs nuits, une masse portant des sortes de feux brillants, parfois clignotants, stationnait de longs moments dans son champ de vision extérieur.

Le soir du vendredi 31, il la filma pendant 3 minutes. Elle était d'abord restée totalement immobile au NNO (azimut 320°), à une hauteur sur l'horizon de 35°, ce qui la situait sur un axe allant de Jeumont à Tournai (Belgique) sur la frontière franco-belge. Après quelque deux minutes, elle se déplaça horizontalement, lentement, vers la gauche, et s'immobilisa à la même hauteur, au SSO (220°), sur



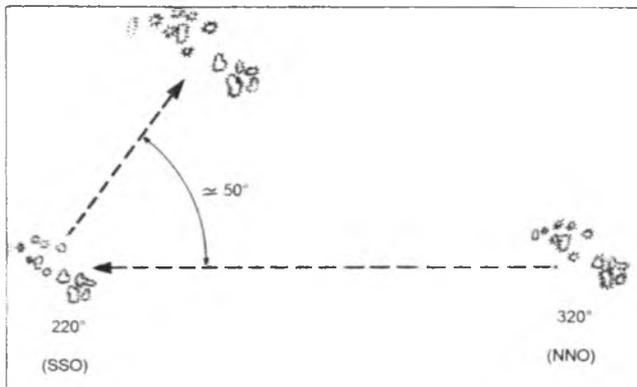
un axe passant maintenant par Avesnes-sur-Helpe et Guise, dans l'Aisne. Le film se terminait là.

Encore quelques minutes, et elle allait monter, doucement, sur un trajet angulaire de près de 50 degrés, pour s'arrêter à une hauteur estimée à 45°. Cela n'évoluant plus, Un quart d'heure plus tard, le témoin cessa d'observer.



Cette vue extraite de la vidéo est reproduite, en couleurs, p. 2.

Bien que le vélux ait été grand ouvert, aucun son particulier ne fut entendu. Des véhicules passaient sur la voie rapide proche, et une partie du fond acoustique enregistré pourrait venir du fonctionnement de l'APN. La chose paraissait énorme, mais, dans l'espace nocturne sans repères, il était impossible d'avancer une quelconque estimation de distance, d'altitude, ou de taille.



trajectoire apparente du phénomène, d'abord horizontale du NNO vers le SSO, puis ascendante vers l'OSO

Conscient de l'étrangeté de tout cela, F. G. tenta de trouver des explications par internet et d'autres sources d'information. N'y parvenant pas, il soumit cette courte vidéo à l'appréciation de scientifiques. Des météorologues lui auraient affirmé qu'il s'agissait de mirages résultant de perturbations climatiques, amenant à voir le reflet des lumières de l'agglomération de Charleroi (45 km à l'est) ou du port d'Anvers (120 km au nord)...

Il apprit que dans son secteur et dans les communes voisines, des noctambules avaient remarqué ces anomalies célestes, mais s'en étaient désintéressés. Une observatrice belge en aurait été très effrayée.

Afin d'éviter ou de réduire les trépidations, il avait filmé en s'appuyant sur la bordure du vélux ; Mais pratiquement toute la séquence montre de multiples oscillations, alors que l'objet était resté immobile ou en lente progression. Sur grand écran, on voit une masse d'une teinte proche du marron clair, inclinée, portant de nombreux appendices lumineux imprécis, dont certains semblent clignoter plus ou moins fort, et apparemment de manière aléatoire.

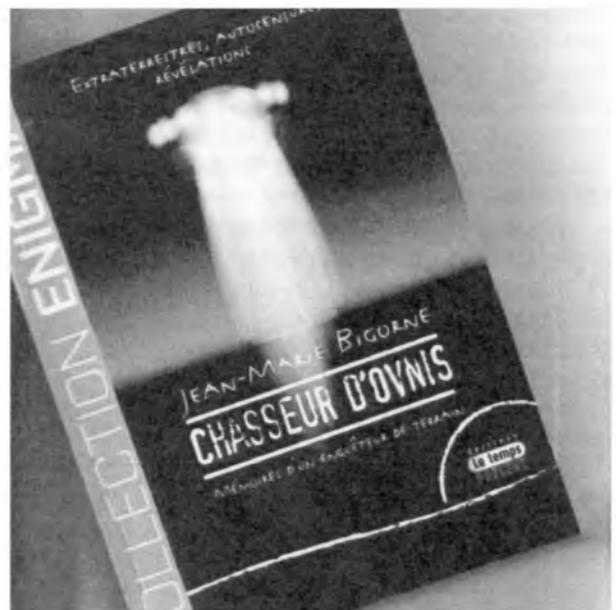
Quelques images ont été capturées et agrandies dans les limites de la netteté. Des modifications de contraste et de couleurs confirment l'existence de différentes sources de lumière attenantes à cette masse.

Le témoin ayant parlé de cela autour de lui, il a été fortement contesté par sa famille et diverses personnes de ses relations. Tous lui ont recommandé de s'en désintéresser, ce qu'il ne fit pas.

Il ne contacta pas la gendarmerie, qui aurait pu alerter le Geipan, lequel aurait pu faire expertiser les films et donner son avis. En effet, un homme qu'il connaissait, ayant fait une observation comportant un bout de vidéo (2) avait suivi la procédure et répondu aux sollicitations de l'organisme du Cnes et, malgré plusieurs relances, n'en avait plus jamais eu de nouvelles...

1 : APN Panasonic Lumix TZ18 ; 14,1 millions de pixels, zoom optique 16, zoom auto 20, angle prof. 24 mm

2 : Il s'agit de l'observation faite à Hautmont (Nord) le 4 juillet 2009 ; voir LDLN 397, de février 2010.



de nuit, sans feux et sans radio, quatre ‘Puma’ dans les ténèbres

Claude Naglin

Le récit que nous a fait M. Carlin, domicilié dans le Cambrésis, est à peine croyable, mais nous avons été conquis par sa bonne foi et surtout, sa compétence en la matière. Si sa carrière et son âge lui valent aujourd’hui un handicap physique, son esprit est resté vif, ses souvenirs sont précis et intacts.

Il a fait une carrière militaire dans l’aviation, en particulier en tant que servant d’hélicoptères. Une nuit qu’il était en mission à Djibouti (1), pendant l’été 1976, il lui est arrivé de vivre une bien étrange situation. Il devait être entre minuit et deux heures du matin. Il volait en formation de quatre hélicoptères Puma en carré, à environ 250 ou 300 mètres l’un de l’autre et à 500 mètres d’altitude.

Ce genre d’appareil vole avec cinq personnes à bord : un pilote, un observateur de chaque côté, avec la porte ouverte, et deux en soute.

Il était observateur dans l’appareil qui se trouvait en avant et à gauche, devant la porte donnant sur l’intérieur de la formation. Le rôle de celui qui se trouve à ce poste est non seulement d’observer le sol, mais de veiller, en surveillant les feux de signalisation, à ce que les hélicoptères gardent toujours la même distance entre eux, et surtout qu’ils ne se rapprochent pas, pour ne pas courir un risque de collision. Il est en communication par interphone avec le pilote, qui est lui-même en relation radio avec les trois autres pilotes de la formation.

La mission se déroulait bien. Le ciel était clair. Il apercevait parfaitement les feux des deux autres hélicoptères en face de lui.

Soudain, il se rendit compte qu’il ne voyait plus le sol, ni le ciel, ni les feux, ni les autres appareils. Il appela son pilote par l’interphone, pour lui demander s’il avait eu un ordre pour éteindre tous les feux. Evidemment, non, et le pilote constatait la même chose.

Cette situation était dangereuse, car il n’y avait plus aucun repère entre eux. En temps normal, dans le brouillard ou dans un nuage, les gyrophares et les feux font un faisceau de lumière. Là, il n’y en avait pas. On ne voyait plus rien. Il apprit un peu plus tard qu’il n’y avait plus non plus de liaison radio. Il avait l’impression qu’il y avait un obstacle invisible entre les quatre hélicoptères...

Il lui est difficile d’évaluer le temps que dura le phénomène, il l’estime à environ une minute. Puis, tout rentra brusquement dans l’ordre pour les quatre équipages. Le vol dura encore une dizaine de minutes, sans autre incident avant l’atterrissage.



Une fois au sol, les équipiers discutèrent évidemment de ce qui leur était arrivé. L’un des pilotes posa la question : « Qu’est-ce qu’on fait ? ». Pour préserver une fin de carrière heureuse, tous décidèrent de se taire. Aucun d’eux ne fut affecté physiquement par cette manifestation. Il n’y eut aucune perturbation sur le fonctionnement des hélicoptères ou des instruments de navigation, à part les quatre radios. Personne ne put trouver l’origine de ce phénomène observé par au moins douze personnes, et qui avait bloqué les radios comme les faisceaux lumineux des phares et des gyrophares.

Pour conclure, M. Carlin affirme ne croire en rien, mais il est certain de ce qu’il a vécu ; Il affirme que parmi ses relations dans l’aviation militaire, beaucoup de pilotes font des observations, et se sentent parfois menacés. Même à très grande vitesse, il arrive que des avions soient suivis ou accompagnés. (2)

1 : Nous avons publié une première observation militaire à Djibouti dans LDLN 406, p. 10.

2 : On a appris récemment qu’un équipage de Mirage 2000N a vécu une aventure comparable à celle du Mirage IV, le 7 mars 1977 (voir LDLN 330)

observations récentes en France

des « témoins privilégiés » et un remarquable exemple d' « interaction mentale »

**4 août 2013,
Vernon (Eure)**

témoignage de M. Alain Bellay :

« Le dimanche 4 août 2013, à 14 h 30 environ, je m'allongeai dans le jardin d'amis, à Vernon, en espérant peut-être apercevoir à l'œil nu un de ces petits objets furtifs que l'on voit sur les photos-surprises.

Le temps était ensoleillé, avec de nombreux petits nuages blancs laissant entre eux des plages de ciel bleu. A peine installé, je vis au zénith une petite "pastille" parfaitement ronde, bien délimitée, d'un blanc uni, de même luminosité que les nuages, qui avançait à allure régulière, à la vitesse apparente d'un avion, du sud-ouest vers le nord-est. Sa taille était environ 1/6^e ou 1/8^e de la pleine lune. La trajectoire semblait onduler, mais on peut avoir cette impression en regardant un satellite.

L'observation dura environ 8 secondes, l'objet disparaissant derrière ou dans un nuage. Environ 30 secondes plus tard, toujours au zénith, une autre apparut, peut-être légèrement plus petite, à la même vitesse, selon une trajectoire OSO-ENE. Quelques secondes plus tard, elle fut cachée par un nuage ; elle ne réapparut pas, bien que le nuage fût petit.

Je n'eus pas le temps d'appeler ma femme et mes amis, restés dans la grande maison. »

**23 septembre 2013,
région de Calais (Pas-de-Calais)**

M. Pierre Meats nous a adressé un article extrait de *Nord-Littoral* du mercredi 25 septembre, selon lequel un avion non identifié a survolé Calais pendant plusieurs heures, dans la nuit de lundi à mardi, entre 22 h 30 et 1 h du matin. Un témoin le décrit comme « un petit avion à hélice, tous feux allumés ». Toutefois, la tour de contrôle de Lesquin n'a pas été avertie de la présence de cet avion, ce qui est anormal.

**27 février 2014,
Vence (Alpes-Maritimes)**

Dans notre numéro 386, pp. 1 et 17 à 20, Patrick Langouet et Xavier Colin nous ont relaté l'observation très rapprochée faite par Mme MMG le 17 avril 2007. Cette dame est incontestablement une

observatrice privilégiée, puisqu'elle comptait, il y a quelques mois, pas moins de 17 observations insolites à son actif !

Le jeudi 27 février, à 21 h 47, étant sortie pour fumer une cigarette, elle remarqua en direction du sud une formation nuageuse de couleur orange pâle, de forme ronde, mais « avec du relief (donnant divers tons de orange) ». La taille apparente était d'environ 20 cm à bout de bras.

« C'était en mouvement... comme si ça bougeait à l'intérieur... ça semblait "respirer", avoir une activité ». De petits nuages se sont dégagés de cette vaste formation nuageuse, surtout vers le bas. « Ils bougeaient fort... Puis tout s'est fondu, il ne restait plus un nuage. Tout ça n'avait duré qu'une trentaine de secondes... ».

Le 16 septembre 2012, à 22 h 22, Mme MMG avait observé, toujours au sud, « une petite pointe de lumière passant avec un grand boum, en une seconde environ ».

**16 mars 2014,
Gennevilliers (Hauts-de-Seine)**

M. Gérard Pacreau semble être, lui aussi, un témoin privilégié. Le 24 décembre 1980, vers 23 h 45, à Fontenay-le-Comte (en Vendée), sa mère et lui ont observé pendant dix minutes environ « des lumières de plusieurs couleurs (rouge, vert, jaune) semblant former un engin allongé ». Ensuite, en août 1990, entre 16 h et 17 h, par une belle journée ensoleillée, il a vu, avec plusieurs autres personnes, dans une rue du 19^e arrondissement, à Paris, « au moins une quinzaine de disques de couleur argentée, qui sont restés immobiles à côté d'un nuage, avant de disparaître derrière lui ».

Voici ce qu'il a observé ce dimanche 16 mars 2014, vers 20 h 15 :

« Je revenais d'une promenade à vélo lorsque, arrivant derrière l'entrée de ma tour (...) j'aperçus dans le ciel des lumières de couleur rouge-orange semblant former une traînée entre ma tour et l'immeuble voisin, qui se situe à 20 mètres environ. Je me suis arrêté plusieurs secondes pour les observer, et j'ai pensé tout d'abord à un avion ou un hélicoptère... En quelques secondes, je contournai de moitié ma tour pour accéder à son entrée, afin de rentrer chez moi. Les lumières avaient disparu.

Aussitôt j'ai regardé le ciel dans toutes les directions, mais il n'y avait rien. »

Evidemment, rien dans ce témoignage ne peut être opposé à l'hypothèse d'un vol de lanternes toulousaines, qui se seraient éteintes pendant que M. Pacreau cessait d'observer le ciel...

nuît du 3 au 4 avril 2014, près d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados)

Non loin de la rivière Orne, deux personnes virent, pendant une trentaine de secondes, un gros objet lumineux, dont une représentation sur photo des lieux figure p. 2.

La chose paraissait distante d'environ 2000 m et pouvait avoir les dimensions d'un terrain de football. Elle était visible « *un peu au-dessus de l'horizon* », et « *volait comme une mouche, avec de petits déplacements très rapides et précis* ». Elle disparut à grande vitesse, en direction de la mer.

Le lendemain, sur un marché, l'un des deux témoins entendit une femme qui racontait avoir vu le même spectacle. Il engagea la conversation avec elle, et obtint ainsi la confirmation de sa propre observation.

8 avril 2014, Le Pontet (Vaucluse)

Marie-Hélène, coordinatrice des enquêtes pour le site Ovnis Direct et l'association Ovni Investigation nous a mis en relation avec Mme Marie-Paule Delaigue, 52 ans, secrétaire de direction, qui nous raconte ce qu'elle a vu.

« C'était entre 22 heures et 23 h 30, je n'ai pas noté l'heure précise. Je consultais internet, assise sur un canapé, face à une grande baie vitrée (2 m x 2 m), qui était entrouverte. L'éclairage de la pièce n'était pas allumé. (J'habite au 2^{ème} et avant dernier étage d'un petit immeuble).

Un ensemble géométrique de boules lumineuses vert fluo, reliées entre elles par des traits, ou des croisillons, est apparu dans la partie supérieure de cette baie vitrée. Les croisillons étaient d'un vert plus pâle, comme le halo translucide qui entourait l'ensemble.



aspect approximatif de l'ensemble, au début de l'observation, d'après un photomontage que Mme Delaigue a réalisé sur ordinateur (et sur lequel elle n'a fait figurer que les boules, sans les croisillons qui les unissaient).

Instinctivement, j'ai levé et baissé les yeux deux ou trois fois de suite, pour être bien sûre que je ne rêvais pas. Cela ne faisait aucun bruit ; ça avançait assez lentement, à une vitesse de l'ordre de 30 km/h. J'ai continué à consulter internet, tout en levant les yeux de temps en temps... Au bout de quelques minutes (quatre peut-être...), ça a disparu derrière un immeuble de trois étages, distant de 30 ou 50 mètres. Cela ne semblait pas être un objet palpable, plutôt une sorte d'hologramme, un phénomène électrique...

Ensuite, j'ai continué à consulter internet, puis je suis allée me coucher. Je n'ai repensé à ça que le week end suivant (le 8 était un mardi). J'en ai alors parlé à des membres de ma famille, puis à des collègues de travail, qui sont restés dubitatifs, ou ont pris mon récit à la légère...»

Les dimensions estimées du phénomène sont : 10 m x 15 m x 5 m ; vitesse estimée : 30 km/h ; hauteur estimée au-dessus du sol : 15 à 20 m.

Mme Delaigue note que le double vitrage de la fenêtre lui a probablement fait voir plus de boules qu'il n'y en avait (Sur la démultiplication des images par le double vitrage, voir LDLN 399, pp. 10 et 11).

30 avril 2014, Nice (Alpes-Maritimes)

Alain Bauquet nous a envoyé un article publié le même jour à 15 heures par nicematin.com, selon lequel un retraité prénommé Michel, accoudé à sa fenêtre du boulevard Comte de Falicon, a vu vers 4 heures du matin un ovni très rapide se dirigeant vers l'Italie : un objet très lumineux, avec une forme allongée, comme un cigare passant à basse altitude. L'observation n'a duré que 3 ou 4 secondes, puis la chose est passée à droite du Mont Agel, et a disparu.

Ce monsieur serait-il, lui aussi, un témoin (légèrement) privilégié ? Ce n'est pas exclu, puisque l'article précise : « *Il y a une trentaine d'années, (Michel) travaillait encore dans une usine de métallurgie à Dunkerque. Il a observé une sphère lumineuse passant au-dessus de la mer ; un autre mécanicien de l'usine avait vu la même chose* ».

28 mai 2014, près de Saint-Jean-de-Liversay (Charente Marit.)

Selon *SudOuest.fr* du 2 juin à 8 h 17, un homme de 33 ans, prénommé Samuel, a vu « *une sorte de triangle, trois lumières très intenses* », qui ont disparu...

29 mai 2014, Blanzac-les-Matha (Charente Maritime)

Selon la même source, Mme Lydia Brun, chanteuse et conseillère municipale de Vals de Saintonge, a vu vers 23 h 30, par la fenêtre de sa

cuisine, une « étoile qui bougeait bizarrement ». Elle a filmé la chose, en utilisant son zoom, et a constaté que « ça bougeait dans tous les sens ». L'article ne précise pas, hélas, si elle avait pris la précaution de bien fixer son caméscope...

13 juin 2014, Villeneuve-Saint-Georges (Val de Marne)

Cette date est celle de la quatrième observation faite par un homme de 26 ans, Erwan Stephan. La première remonte à l'été 2007, alors qu'il habitait une commune voisine, Valenton. Une nuit, il jouait à la PlayStation (un jeu de sport) sur son poste de télévision. Voulant fumer une cigarette, il alla à la fenêtre, qui donnait au sud, en direction de Villeneuve-Saint-Georges. C'est ainsi qu'il découvrit, très bas au-dessus d'une zone pavillonnaire, un énorme objet en forme de ballon de rugby très allongé, qui portait quatre grosses lumières.

Il alerta sa femme, qui ne dormait pas, lui disant « Je crois qu'il y a un ovni ! ». Elle répondit seulement quelque chose comme « Oui, oui... », mais ne se leva pas, ce qui, aujourd'hui, étonne Erwan. Lui aussi adopta un comportement qui lui semble inexplicable : il ferma la fenêtre, sans même sauvegarder le match en cours sur sa PlayStation (ce qu'il n'aurait jamais fait en temps normal), et alla se coucher, alors que l'objet était toujours là ! Il dormit bien, mais le lendemain (vers midi ou un peu plus...), la première chose qu'il fit fut d'aller à la fenêtre pour voir si l'objet était encore là. Il n'y était plus.

Ayant quitté Valenton pour Villeneuve-Saint-Georges, il fit encore deux observations d'objets lumineux qui lui parurent tout-à-fait anormales, et commencèrent à lui donner l'impression que « quelque chose » s'intéressait à lui...

Les conditions de ces observations successives sont, grosso modo, toujours les mêmes : ayant un enfant, Erwan ouvre la fenêtre pour fumer, à diverses heures du jour ou de la nuit, et c'est ainsi qu'il découvre une source lumineuse qui grossit, grossit, donnant l'impression de s'approcher de lui, puis disparaît...

Le vendredi 13 juin, à 7 h 30 du matin, s'étant levé pour boire un café et fumer sa première cigarette, il découvrit (comme la fois précédente), en direction de l'est et du lever de soleil, une lumière qui grossissait. Une pensée lui vint : « Tiens ! Tu es encore là, toi ! ». La chose rapetissa, puis grossit à nouveau, comme se rapprochant du témoin, sur une trajectoire grossièrement orientée d'est en ouest... comme celle des avions qui survolent presque constamment Villeneuve-Saint-Georges pour aller se poser à Orly. Quand elle fut proche du zénith, elle présentait l'aspect d'un long cigare blanc, qui allait passer au-dessus de la tour d'Erwan, qui se dit : « ça, ce n'est pas un avion ! ».

A ce moment précis, comme pour contredire ce jugement, deux ailes apparurent sur le cigare !

Il s'agit d'ailes en flèche, grises. L'objet ne présentait pas d'empennages, et n'émettait aucun bruit. Il ne s'agissait donc vraisemblablement pas d'un avion, mais plutôt, de quelque chose sur quoi deux ailes étaient apparues, au moment où le témoin comprenait qu'il ne s'agissait pas d'un avion.

Si on s'en tient au récit fourni par le témoin, il est difficile de ne pas envisager les deux idées suivantes :

1°) Avec quatre observations en sept ans, il peut s'estimer "privilegié" par le phénomène.

2°) Ledit phénomène a semblé réagir, instantanément à une pensée qu'il avait eue.

un atterrissage par temps de pluie !

Michel Boiné

Dans les années soixante, et probablement avant, les pionniers de l'ufologie ont remarqué que les apparitions d'ovnis par temps de pluie sont remarquablement rares. De nos jours, plus personne ne semble attacher d'importance à ce constat, pourtant frappant. Michel Boiné a découvert une des rares exceptions connues.

Cela s'est produit en octobre 1979 ou 1980. Le témoin, prénommé Alain, avait alors 22 ou 23 ans. Il habitait avec sa mère le village de Heurteville, en Seine-Maritime, près de la Mailleraye-sur-Seine. Une nuit, entre 0 h 30 et 1 heure du matin, il vit, par la porte-fenêtre de la maison, une « soucoupe volante » se poser dans un champ, près de la forêt et de la route de Yainville. Maintenant soulevé le rideau de la porte-fenêtre, le jeune homme observa le spectacle, à

une distance de 800 à 1 000 mètres, pendant vingt à trente minutes, jusqu'au départ de l'objet.

Cet objet portait des lumières multicolores qui éclairaient le paysage environnant. Il pleuvait, et il y avait un vent très fort, ce qui dissuada le témoin d'aller voir la chose de plus près, si tant est qu'il en ait eu l'intention. Les jours suivants, il ne parvint pas à dormir correctement, mais n'alla pas sur place pour rechercher d'éventuelles traces.

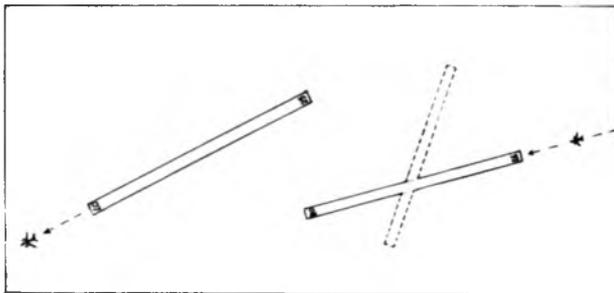
le 5 novembre 1990 à Orly et à Toussus

Claude Lavat

Dans son livre *Ovnis : l'Hypothèse Extraterrestre Généralisée* (1), Claude Lavat a raconté (pp. 59 à 62) l'observation faite le 5 novembre 1990, à partir de 19 heures, par son épouse, leur fille cadette et lui-même, à Montgeron (Essonne). La seule durée de cette observation (18 ± 2 minutes) en dit long sur la pertinence de l'explication officielle par une rentrée de satellite. Il a récemment recueilli des confidences qui montrent que des observations ont été faites simultanément dans les deux aéroports du Sud de la région parisienne.

1 : ABM-éditions, 63 rue du Cordeau, 77390 Courtomer ; tel : 01 64 06 93 18 ; www.editions-abm.com; contact@abm-editions.com

Ce soir-là, à la vigie de la tour de contrôle d'Orly, quatre contrôleurs de la navigation aérienne assurent la gestion du trafic : atterrissages et décollages face à l'ouest, respectivement sur les pistes 26 et 25 (2).



A 19 heures, l'opérateur exploitant le radar d'approche (3) observe, à l'azimut 180 du terrain (plein sud) une trace ne portant pas d'étiquette d'identification de vol (4). L'altitude est inconnue, car sans indication de l'altimètre, ce plot ne correspond à aucun trafic prévu.

La longueur de la trace rémanente correspond à une "cible" d'une longueur approximative de 800 mètres ! L'intensité de l'écho correspond à celle d'un objet à forte SER (4), c'est-à-dire très réfléchissant. Le chef de quart demande sur la fréquence d'approche (118,700 MHz) au trafic inconnu de s'identifier. Pas de réponse. Il lance alors un appel identique sur la fréquence de détresse (121,500 MHz). Toujours pas de réponse.

Poursuivant l'application de la procédure, le chef de quart informe de la situation la Base Aérienne 110 (à Creil). Normalement, un chasseur (un Mirage) a dû décoller de la BA 110 pour inspecter visuellement l'intrus, et, s'il s'agit d'un avion égaré, le ramener dans le droit chemin.

2 : La piste 07-25 a ensuite été rebaptisée 06-24, le QFU ayant changé (variation de l'azimut du nord magnétique).

3 : radar affichant l'image du radar primaire superposée à celle du radar secondaire

4 : SER : surface équivalente radar

Un Mirage est parti à la chasse

JEUDI 8 NOVEMBRE 1990 — LE PARISIEN

Trente minutes après l'observation de l'ovni, un Mirage 2000 décollait de la base aérienne de Creil (Oise). Sa mission reste mystérieuse.

TANDIS que des centaines de regards en Europe scrutaient anéanmoins le ciel, lundi vers 19 heures, suivant de près les

évolutions d'un objet lumineux volant, le standard de la base aérienne de Creil (Oise) criait d'appels.

« De nombreux témoins de la région m'ont alerté, affirmant avoir découvert un ovni », déclare l'officier de permanence ce soir-là à la base. Une demi-heure à peine plus tard, un Mirage 2000 décollait mystérieusement.

On ne déplace pas un avion de ce type sans raison valable. Pourtant, aucune justification sur le motif du vol n'a pu être fournie.

Interrogé, le Service d'information et de relations publiques des armées (le SIRPAA), habituellement très bien renseigné, avoue avec candeur sa surprise : « Nous n'avons entendu parler d'aucun vol de Mirage à partir de la base de Creil lundi dernier, précise-t-on. Celle-ci

est en sommeil depuis 1981. Elle a été récemment réactivée, mais pour assurer une mission de contrôle du désarmement en Europe. »

Plus de renseignements concrets à la base aérienne de Creil : black-out total sur la mission de l'avion à réaction.

« Un Mirage à bord d'ovni, mais cela n'a rien à voir avec des ovnis, déclare le colonel Servat, commandant la base. J'ai découvert cette affaire dans la presse le lendemain matin. Notre base n'a jamais eu involontairement ce problème ! »

Pourquoi un Mirage a-t-il sillonné le ciel de l'Oise en plein nuit ? L'aviation belge, elle, n'a pas hésité par le passé à partir à la chasse aux objets volants non identifiés. S'agit-il cette fois d'un remake français couvert par le secret défense ?

Au moment où il a rédigé cet article, Claude Lavat n'avait pas connaissance de cet article du *Parisien* du jeudi 8 novembre 1990, qui répond à la question : un Mirage 2000 a bien décollé, « une demi-heure à peine » après 19 h, le lundi soir. La base étant pratiquement mise en sommeil depuis la dissolution de la 10^{ème} escadre de chasse, le bruit de ce décollage n'est pas passé inaperçu. L'article (surtitré "Mystère") dit explicitement que, selon les autorités de la base, ce décollage était sans rapport avec une quelconque histoire d'ovni. Il est évidemment permis d'avoir de sérieux doutes sur ce point ! (NDLR)

A Toussus-le-Noble, aérodrome d'affaires situé au sud-ouest de Paris, un Falcon vient de se poser et roule vers son point de stationnement. Son pilote, B. C., observe un objet triangulaire sombre, quasiment à la verticale du terrain (5). Il avertit les deux opérateurs de service à la tour de contrôle, qui voient, eux aussi, cet objet, dont la taille est estimée à 150 mètres.

Après une trentaine de secondes de survol du terrain, à une altitude estimée à 300 mètres, l'engin disparaît vers le sud.

Au moment de faire contresigner son carnet de vol, le pilote remarque un "climat de panique" parmi le personnel au sol.

comme à Montcel, une RR3 « sur écran »

Joël Mesnard

Le samedi 23 juillet 2005, Jeannine Bernard, son mari Jean-Claude et un ami, Gérard Veillon, finissent de regarder la télévision vers 23 heures, après une dure journée. Gérard est venu leur prêter main forte pour aménager leur maison, à Viré (Saône et Loire).

Jean-Claude va se coucher, tandis que Gérard va fumer un cigare sur la terrasse. Il fait face au sud et à la maison voisine. Jeannine, sur cette même terrasse, est tournée vers le nord, quand Gérard lui dit : « *Ils ne s'embêtent pas, à côté, ils font la fête !* ». Jeannine se retourne aussitôt, très surprise, car elle sait que les voisins sont absents. Mais ce qu'elle découvre alors l'étonne bien plus encore : sur le toit de la maison, toit qui ne présente aucune fenêtre, on voit un rectangle de lumière ble uâtre « légèrement brumeuse », et dans ce rectangle, plusieurs petites silhouettes de personnages.



Au premier plan, dans la partie droite, on voit la partie supérieure du corps d'un bonhomme, plus précisément, sa silhouette, comme s'il était vu à contre-jour. Il semble avoir « une tête ronde, sans cheveux et sans cou », et reste figé, comme s'il regardait Jeannine et Gérard. Vers le milieu de cet écran lumineux, Jeannine voit « une petite silhouette », tandis que selon Gérard, il y en a plusieurs.

Sous la partie centrale de cette sorte d'écran, les deux témoins observent « des lumières de l'arc-en-ciel, tournant très vite, avec peut-être une dominante rosée. Tout cela est silencieux. Ni Jeannine, ni Gérard, n'éprouvent la moindre appréhension ; Jeannine ressent au contraire une impression de paix, de bienveillance... »

Gérard seul observe la disparition du phénomène. Il dira que « ça s'est éteint comme une lampe ».

Il se trouve qu'avant de s'absenter, les voisins ont confié leurs clés à Jeannine et Jean-Claude. Les

deux témoins de l'étrange manifestation prennent donc une lampe électrique, et vont dans la cour de la maison voisine. Tout paraît normal...

Le lendemain, Jeannine, Jean-Claude et Gérard retournent dans le jardin des voisins, où ils ne remarquent rien d'anormal.



Jeannine et Jean-Claude Bernard, en septembre 2013

Pour Jeannine, cet incident de 2005 constitue sa troisième expérience de cette nature. Elle a fait sa première observation (suivie d'une déposition à la gendarmerie) le 5 septembre 1977, à 23 h 15, en compagnie de deux autres personnes, dont son fils Frédéric, alors âgé de 13 ans. Ce fait a été rapporté dans le livre de Christian de Zan, *Guide du Chasseur de Phénomènes OVNI* (De Vecchi, 1979).

Sa seconde expérience date de juillet 1985. En compagnie de sa belle-fille, elle avait passé la soirée à regarder la télévision, dans une maison située en haut d'une colline, à Noirémont, dans l'Oise. Vers 23 heures, elle était sortie pour secouer une nappe. Juste au-dessus d'un poteau, à une trentaine de mètres d'elle, elle vit « trois lumières sur un triangle de 2 à 3 mètres de côté ». L'ensemble pivota de 90 degrés, descendit légèrement, passa au-dessus d'un tracteur, et disparut.

Notons, à propos de l'observation du 23 juillet 2005, une analogie assez marquée avec au moins une autre RR3 française, celle de Montcel, près de Combronde (Puy-de-Dôme), exposée par J.-C. Ameil dans LDLN 95, p. 8. Dans ce cas survenu fin octobre 1960, vers 19 heures, il est question de *la partie supérieure* de deux silhouettes humanoïdes à têtes rondes, visibles sur un fond rectangulaire lumineux.

quatre jours d'incidents incompréhensibles

Sue

Un ovni, aussitôt suivi de l'apparition d'un camion bizarre et de ses occupants non moins bizarres, un premier *missing time* (à deux, et d'environ trois heures), des marques sur le corps, un second *missing time* (toujours à deux, mais de 24 heures, celui-là !), puis un trouble de la mémoire et finalement, bien des années plus tard, une étrange expérience intime ! Voilà ce qu'une Québécoise, que nous appellerons Sue, nous révèle. Son récit constitue un concentré des étrangetés caractéristiques des rencontres rapprochées.

Elle nous raconte d'abord l'aventure complexe vécue en quatre jours, en 1975, puis revient sur le sujet pour nous donner des précisions, et finalement elle évoque son expérience de 1996.

Je suis du Québec, du nord du Québec. En janvier 1975, je suis allée retrouver un ami de ma région ayant déménagé à Edmonton, dans la province de l'Alberta. J'avais alors 19 ans, et lui 27.

Début avril, nous avons décidé de quitter Edmonton en direction de la Colombie Britannique, avec l'idée d'y passer le reste du printemps et l'été. Nous avions des économies pour y vivre frugalement.

Nous avons quitté Edmonton un jeudi. C'était bien un jeudi, puisqu'une connaissance, achetant nos rares meubles, ne pouvait venir nous les payer que le mercredi. De plus, avant notre départ, mon ami a acheté un quotidien, celui du jeudi, justement...

Dans nos bagages: des sacs de couchage '4 étoiles', faits pour les températures froides. et une tente.



Vers 15 heures, mon ami pointe son doigt vers le ciel en s'écriant: « *Ce n'est pas le soleil, cette lumière, regarde!* ». Et effectivement, cette pâle lumière (pâle en comparaison du soleil), zigzagait de gauche à droite, très vite. Mon ami continuait de crier: « *Qu'est-ce que c'est ? Ça vient vers nous!* »

Voyait-il la même chose que moi? A-t-il une meilleure appréciation des distantes? Je ne "voyais" pas que cette chose incroyable venait vers nous. Elle me paraissait à la hauteur... peut-être de cumulus, et certainement pas plus proche.

Il est maintenant 18 heures, nous sommes sur la même route, au même endroit, nous nous demandons ce qui s'est passé. Mais nous nous questionnons sans vigueur, comme si nous étions saouls, insouciantes.

Derrière nous, un petit camion arrive. Notre première idée: faire de l'auto-stop. Mais mon ami, ayant des yeux de lynx, change d'idée: il a vu 4 passagers sur le seul siège disponible. Impossible que nous puissions y entrer. Alors nous continuons à marcher. Mais nous entendons le crissement des freins: ils veulent arrêter à notre hauteur, on dirait! Une fine neige tombe, et voilà: ils font une sortie de



la Yellowhead Highway, qui mène vers l'ouest

En auto-stop vers, d'abord, le parc national de Jasper, nous sommes vite en route grâce à l'amabilité de deux voyageurs. Sauf qu'avant d'arriver à Jasper, ils bifurquent à droite, alors nous descendons de leur véhicule. Nous nous retrouvons au milieu de nulle part, en pleine nature sauvage, mais déjà, c'est montagneux, et très beau. Nous sommes amoureux, heureux. Nous marchons vers Jasper, en nous disant que nous dormirons dans notre tente...

route, se retrouvant dans le fossé, de l'autre côté de la chaussée.

Je suis alors la première à paniquer. Les routes de l'Alberta étant très larges, nous ne voyons pas le véhicule dans le fossé. J'ai peur qu'ils soient tombés de haut, et tous morts. Ce serait par notre faute, me dis-je!

Nous traversons la route, vers le milieu. nous pouvons voir le véhicule, qui est arrêté sur ses 4 roues, sur la neige du fossé. Nous avançons: les 4 occupants sont déjà hors du véhicule, placés en demi-lune, commentant l'événement. J'ai peine à les comprendre, car je maîtrise mal l'anglais. Leur ton est agressif, leur attitude hostile. Mon ami leur adresse la parole, or un seul d'entre eux tourne son regard vers nous. Il semble se demander qui nous sommes, ce que nous faisons là, mais il ne répond pas un mot.

Nous nous éloignons. Mon ami me convainc de retourner d'où nous venons: en haut de la côte, sur une butte, il a vu un endroit où nous pourrions installer notre tente, alors nous remontons la côte. En jetant un regard derrière nous, nous apercevons les quatre gars sur la route, mais le camion reste invisible. C'est curieux, ça, ça nous renverse, nous sommes plus haut... mais bon... comment est configurée la route ? On ne comprend pas, tant pis. Quelques minutes plus tard, nous nous retournons, et ce sont les quatre gars qui ont disparu ! Nouvelle énigme, puisque la route défile sur long, impossible qu'ils soient disparus. Nous paniquons.

Puis, en haut de la côte, nous rentrons dans la forêt, et nous installons pour la nuit. Nous retrouvons de la sécurité, nous nous sentons à l'abri.

La nuit est froide, les sacs de couchage pas si bons que prévu, nous devons garder nos manteaux, nous nous réveillons assez souvent pour vérifier l'heure.... Le matin, en plein soleil, nous nous levons. ramassons notre stock, et repartons.

La première auto qui se pointe nous embarque. Jean s'assoit à gauche, et surveille l'endroit où le camion, la veille, a fait sa sortie de route. Pas de camion... Une remorqueuse l'a-t-elle tiré de là? Aucune trace, sur l'accotement, d'une remorqueuse. Curieux...

La nuit suivante, dans un hôtel (je refuse une seconde nuit dehors, en avril...), j'enlève mon chandail lorsque mon ami se met à vociférer: « *C'est quoi, ces marques?* ». Sur le côté gauche, mon torse porte des marques rouges, à intervalles réguliers. Presque des rectangles, comme des traces de brûlures. Or je n'ai jamais eu de maladies de la peau. Ce n'est pas douloureux, juste curieux...

Après un bon sommeil, nous nous réveillons, ramassons notre stock, et avant l'arrivée de la femme de ménage, nous descendons régler notre facture pour repartir vers l'ouest. Surprise: la réceptionniste nous facture 2 nuits! Selon elle, nous aurions occupé la chambre du vendredi soir au dimanche. Il y a une escalade verbale entre elle et mon ami. Jusqu'au moment où il jette un œil sur le comptoir, à gauche: le journal du dimanche ! Nous étions bien dimanche !

Je ne peux pas décrire notre réaction. Même après avoir vu le journal du dimanche, avoir payé pour 2 nuits, nous arrêtons les passants sur la rue pour vérifier: « *Nous sommes quel jour ?* ». Le lendemain, exit le rêve de passer l'été suivant en Colombie Britannique ! Nous sautons dans le train vers le Québec.

Nous passons les mois suivants à raconter notre aventure à nos proches.

Fait curieux: la lumière aperçue l'après-midi disparaît de nos souvenirs pendant des années: notre curieuse aventure commençait alors avec la sortie de route du camion-fantôme! J'ai fini par me remémorer cette lumière étrange avec beaucoup de certitude quant à son existence, mais mon ex ne s'en souvient toujours pas. Il me croit, cependant, et me fera signe si jamais il s'en souvient. Cette histoire me laisse encore perplexe.

Après toutes ces années, les types du camion nous font encore de l'effet à tous les deux. Ce camion a-t-il vraiment existé? Comment peut-il n'avoir laissé aucune trace? S'il a, malgré tout, vraiment existé, a-t-il freiné pour nous, ou parce que les passagers auraient vu, eux aussi, une lumière curieuse?

De mon côté, ce qui me sidère est notre insouciance un peu béate lorsque nous avons constaté qu'il était autour de 18 heures, après l'apparition de la lumière.

Dans le train du retour vers le Québec, nous passons notre temps à refaire notre horaire des derniers jours depuis notre départ d'Edmonton.

Notre connaissance ayant acheté nos meubles s'est bien présentée le mercredi soir. Le mardi soir, il avait un cours, comme tous les mardi soir. Donc: pas le temps d'aller à la banque. Le mercredi après son travail, il pouvait nous régler. Nous sommes partis le lendemain, après avoir déjeuné, ramassé nos affaires, acheté le journal du jeudi. Nous avons fait du camping sauvage la nuit après l'épisode du camion. Puis, lors de notre sortie de l'hôtel, nous avons d'abord cru que la réceptionniste voulait nous voler en déclarant ces 2 nuits, d'où une solide engueulade entre mon ami et elle. Puis, il y a eu la vue du journal du dimanche: une chape de plomb nous est tombée dessus, vous pouvez me croire! Je me répète en relatant ces événements? Vous ne pouvez pas imaginer à quel point nous nous les sommes répétés dans les mois suivants!

Les marques ne sont pas restées bien longtemps, je dirais le temps de bleus ordinaires (sauf que c'était rouge, à un endroit incongru, et de forme surprenante, toutes ces marques étant à peu près pareilles). J'ajoute que je me fais des bleus facilement, mais c'est bleu-mauve, jamais rouge. Et jamais à cet endroit (le côté du torse, des hanches à la poitrine). Après notre perte de 24 heures entre vendredi soir et dimanche, ces marques n'ont plus guère attiré notre attention. Comme on dit, nous avions d'autres chats à fouetter. Nous étions traumatisés par ce qui s'était passé, et les marques étaient un bien petit événement en regard du reste.

Je dirais avoir eu 4 ou 5 marques, du haut (vis à vis la poitrine) jusque près des hanches, du côté gauche. Le côté gauche ne fait aucun doute, puisque je me souviens de l'emplacement de la fenêtre de l'hôtel (d'où j'avais longuement contemplé le paysage), et du lit où était étendu mon ami.

Ces marques étaient plutôt rectangulaires, le contour pas vraiment géométrique, mais à tendance rectangulaire. Le côté le plus long était de bas en haut, et le plus étroit de gauche à droite. Quoique le contour ne soit pas parfaitement dessiné, un peu irrégulier, arrondi dans les coins, les taches rouges ne s'étendaient pas de plus foncé à plus pâle, non, ça se terminait, disons, plus nettement. Je dirais que la mesure moyenne était de 11/4 pouce de haut, et 3/4 de pouce en largeur. (1)

Ces marques ont surtout fait sursauter mon ami. Moi, ça me laissait froide, et j'ignorais à cette époque que des contacts rapprochés laissent des marques. Plus tard, après nous être réveillés (le dimanche !), nous avons fait un lien aussi avec cet épisode dans notre curieuse fin de semaine (mais pour moi, il demeurerait l'événement le moins intéressant).

Je vous raconte un autre épisode curieux, sans apparition d'ovni ni marques, mais qui rappelle un peu cette histoire de marques physiques:

En septembre 1996, mes enfants vont aux études à l'extérieur. Je suis seule dans un appartement où je me sens très bien. C'est l'heure d'aller au lit. Or, en pénétrant dans ma chambre, j'ai un fort sentiment de peur, d'origine inconnue. Je décide de faire le tour de l'appart: il n'y a rien qui cloche, les portes sont verrouillées. Je vais au lit, et à ce moment, étendue sur le dos, je vis un instant de terreur: je me sens entourée de gens (alors que je ne vois personne), et on jurerait qu'un étou géant enserme mes hanches. Ça fait très mal, je n'ai jamais connu une pareille douleur, je me dis: « *Mon Dieu, je ne pourrai plus jamais marcher...* ». Et voilà: je me suis endormie! Ce fut un instant, peut-être 10 ou 15 secondes. En m'éveillant, le lendemain matin, ma première pensée a été: « *Puis-je encore marcher?* ». Non seulement je le pouvais, mais je me suis sentie reposée comme rarement à cette période de ma vie. Je dirais que cet état de grand bien-être a duré plusieurs semaines. Et il n'y avait aucune marque sur mon corps.

Cet épisode est arrivé à un moment stressant de ma vie (adolescents pas très sages, changements au travail amenant un déménagement possible dans une autre ville, peu de temps pour magasiner une nouvelle auto nécessaire).

J'étais très en forme physiquement, c'est à dire: grande marcheuse, adepte de la bicyclette et du yoga, je n'avais jamais mal nulle part, mais j'étais quand même souvent épuisée par le travail, le stress, et mes activités physiques.

Le mot « terreur » convient bien pour ce que j'ai ressenti. Ce fut la seule fois de ma vie. J'avais déjà vécu seule en campagne, isolée, à d'autres époques dans des

quartiers difficiles de certaines villes. Je ne me considère pas comme peureuse dans la vie courante. Je ne fais jamais le tour d'une maison avant de m'endormir, d'habitude!

Pour comparaison, en 1975, en Alberta, je dirais que ç'avait été une peur pesante, confuse, avec des instants de panique.

1 : à peu près 7 cm et 1,9 cm respectivement.

à propos du livre

Ovnis et Intelligence extraterrestre, la Révélation

Didier Leroux

C'est sous ce titre que Jean Goupil et moi-même avons publié en mai 2014 aux éditions du Temps Présent un ouvrage faisant suite à: *Les Ovnis, une intelligence artificielle*, paru en 2010 (img-editions@wanadoo.fr, Parasciences, 8, rue de la mare, 80290 Agnières).

Ce premier ouvrage signé Jean Goupil, avec ma participation, avait pour but de démontrer que le phénomène OVNI ne pouvait qu'être d'origine extra-terrestre, et de rechercher à travers des témoignages les preuves d'une technologie avancée servant de base à toute la fantasmagorie que le phénomène OVNI présente à ses témoins depuis son intrusion dans notre environnement. Le terme « témoins » est d'ailleurs approprié dans la mesure où ce phénomène repose essentiellement sur des témoignages.

Pour en revenir à ce premier livre, il est à noter que son origine se situe dans un DVD enregistré par Jean Goupil, éminent ingénieur actuellement en retraite, et exposant ses idées sur la propulsion des Ovnis dans la ligne de ses articles publiés jadis dans les revues du *Gepa* ou de *Lumières dans la nuit*, mais aussi dans *La nouvelle vague des soucoupes volantes*, de Jean-Claude Bourret, dont la diffusion fut considérable à l'époque. Jean Goupil à la suite de Paul Misraki (*Des signes dans le ciel*, Robert Laffont, 1978), avait remarqué le rapprochement que l'on pouvait faire entre les apparitions d'ovnis et les apparitions attribuées à des phénomènes surnaturels ou des manifestations du divin. Jean Goupil et moi avons été membres du *Gepa* et étions amis depuis 1967. A ma suggestion nous avons entrepris d'écrire un livre constituant une première approche; livre un peu indigeste pour les lecteurs peu portés sur les sciences et trop aventureux pour les scientifiques dits officiels. D'où notre idée de lui donner une suite dévoilant d'autres moyens employés par les extra-terrestres pour ce qu'il faut bien appeler une manipulation à grande échelle de la psyché humaine, dans un but qu'il est encore trop tôt pour qualifier avec certitude de bénéfique ou non à notre espèce.

Le nouveau livre revient sur le fait, qui semble incontournable, que le phénomène OVNI est bien d'origine extra-terrestre, et qu'il est contrôlé par un système d'intelligences artificielles. Il faut définitivement renoncer à l'image, largement répandue par la science-fiction, d'explorateurs et d'aventuriers débarquant de leurs engins spatiaux pour rejouer la colonisation européenne des siècles passés, dont on ne mesure pas encore toutes les conséquences sur notre civilisation et sur ce qui sera l'avenir de nos enfants. Autant imaginer Christophe Colomb débarquant dans la New York d'aujourd'hui et voulant conquérir l'Amérique pour le Roi d'Espagne, avec ses caravelles et ses bombardes.

La physique des ovnis et les considérations d'ordre astronomique se limitent au début du livre, avant la mise en avant d'un moyen sur lequel travaillent activement les chercheurs scientifiques aujourd'hui, la nanotechnologie. Certains discutent de la faisabilité de ce BO (brouillard outil) formé de micro instruments trop petits pour être visibles à l'œil nu. En fait, toute avancée technologique ravit les uns et insécurise les autres, qui mettront toujours en avant

des doutes et des obstacles ne prenant pas en compte le développement des techniques à partir d'une idée d'origine. Le vol du plus lourd que l'air a connu jadis ses détracteurs et même les premiers trains à vapeur effrayaient des savants réputés qui affirmaient que la fumée ferait mourir les pommes de terre, que la vitesse était très malsaine pour l'organisme, et le passage dans les tunnels dangereux pour la santé. Quant aux premières automobiles, elles devaient être précédées par un homme à pied brandissant un drapeau pour avertir les populations.

Il est bien clair que nos moyens techniques actuels ne nous permettent ni de réaliser des champs répulsifs capables de propulser des engins (A l'origine, on retrouve le lieutenant Plantier et son article dans la revue mensuelle de l'armée de l'air, numéro 84, de 1953) ni des brouillards outils mais nous sommes en mesure d'extrapoler ces réalisations à partir de nos connaissances actuelles et de les confronter aux manifestations ovnis telles que nous les rapportent les témoins. De cette confrontation naît l'idée que les ovnis recourent de façon quasi certaine à ce genre de technologie. Il n'est évidemment pas possible de limiter la panoplie ovni aux seuls moyens que nous mettons en évidence, car elle inclut nécessairement des outils issus de savoirs dont nous ne pouvons même avoir idée dans l'état actuel de nos connaissances. Mais, ce qui est déjà énorme, nous pouvons comprendre dans les grandes lignes comment agit le phénomène ovni, et le genre d'instruments à sa disposition. Certains nous ont déjà reproché de ne pas avoir insisté sur la contraction de l'espace-temps selon la théorie d'Alcubierre, comme moyen de propulsion des ovnis, mais que savons-nous à ce sujet ? Je crois qu'il ne faut pas se laisser influencer par des séries télévisées comme *la porte des étoiles*, penser que tout cela n'est que routine pour les extra-terrestres, et qu'il suffit de passer dans un dispositif adéquat pour se retrouver instantanément dans un autre monde. Le livre l'explique abondamment... Toutes sortes de manifestations ovnis qui font penser à des dématérialisations et résurgences d'un engin en provenance d'un autre monde peuvent être aisément expliquées sans avoir à recourir à une quelconque *magie* technologique.

Ce qui précède ne signifie nullement que, pour nous, ces moyens soient du domaine de l'impossible. Nous avons évoqué dans ce livre les mondes parallèles, le voyage temporel et d'autres dimensions possibles de l'espace. Plus simplement, nous disons que ces moyens, s'ils existent, sont si loin de notre domaine de connaissance que l'on ne peut s'appuyer dessus sans risque d'être taxé d'auteurs de SF. Il vaut mieux s'appuyer sur du connu, encore à réaliser, que sur de l'inconnu peut être irréalisable.

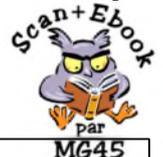
Il faut aussi bien comprendre qu'un visiteur du temps, ou en provenance d'un monde parallèle, sera parfaitement matériel dans notre monde. A ce titre, venir d'un univers parallèle est aussi être un extra-terrestre au sens littéral du terme.

Le livre consacre une grande partie de son texte à la relation de cas ovnis ou de cas classés comme paranormaux, ou encore, miraculeux. Il n'est pas interdit de se poser la question du rôle joué auprès de nos sociétés par ces engins et leurs occupants androïdes ou non. La manipulation semble évidente et certains pourront penser que comme l'a déclaré un visiteur aux témoins : « c'est nous qui faisons Dieu pour vous ». D'autres leur attribueront volontiers le rôle du Diable. Dans les deux cas, cela peut entrer dans le cadre d'un programme de contrôle et d'évolution de l'espèce humaine, si tant est que Dieu ait besoin du Diable pour que les hommes puissent faire leur salut. Le bien et le mal ne sont-ils pas complémentaires ?

Selon certains témoignages, des occupants d'engins affirmeraient s'occuper de la réincarnation des âmes à laquelle nombre de gens, y compris en Occident, croient comme à une réalité indiscutable. Dans cet ordre d'idées, les occupants des ovnis pourraient avoir le rôle attribué aux anges par nos religions monothéistes. A noter que l'Eglise condamne le culte des anges. Pour elle, ce ne sont que les agents de Dieu, et certains se seraient révoltés. Il est, de fait, possible de penser que des intelligences artificielles, éloignées de leurs créateurs et possédant des attributs prodigieux, aient choisi de se soustraire aux consignes de leurs programmes initiaux, et qu'ils ne nous voudraient aucun bien. Il est, dans ce cas, possible que ces IA -intelligences artificielles- se combattent entre elles. On rejoindrait ainsi la tradition qui nous parle d'une guerre des Dieux (comme aux Indes), ou du combat des anges rebelles contre les légions célestes.

Le livre va encore bien plus loin en évoquant quelques cas confondants de voyance. L'univers peut être interprété tout entier comme un code à déchiffrer, une sorte de simulation bien réelle du genre Matrix à l'échelle du Big Bang. Tout bien pesé, l'idée que les milliards de galaxies, formées elles-mêmes de milliards d'étoiles comme notre soleil, aient pu avoir comme origine une sorte de singularité de l'espace-temps, plus petite qu'une particule atomique, est plus difficile à concevoir que de mettre *Paris en bouteille*, comme le dit la chanson. Et pourtant, c'est ce qu'affirment la majorité des astrophysiciens actuels. Les notions de dimensions, de taille, de masse et de temps, perdent leur sens dans un « lieu » ou n'existent ni temps, ni espace.

Pour conclure, ce livre se veut être une bouteille jetée à la mer en direction du futur. Notre ambition réside tout entière dans l'espoir qu'un jour venu les historiens de l'ufologie pourront dire : « Ces vieux auteurs avaient, dans les grandes lignes, compris sinon l'essentiel, du moins beaucoup de choses ». Pour ma part, ce serait l'ultime récompense, sans me soucier des critiques d'esprits étroits ou jaloux qui n'ont que trop tendance à infester l'ufologie et la recherche dans le domaine du paranormal.



un nouveau souffle pour LDLN

Excellente nouvelle : l'avenir de *Lumières Dans La Nuit* est assuré. A partir du 1^{er} octobre 2014, la publication de LDLN sera réalisée par Sylvie et Laurent Boulanger.

La nouvelle adresse de la revue, à Louhans (Saône et Loire), sera précisée dans notre prochain numéro. Rappelons que Laurent Boulanger est le Président de l'association *Phénomènes*, qui anime la vie ufologique en Bresse (voir LDLN 402, pp. 14 à 18 et 416, pp. 32 et 33).

Ce déménagement (qui n'est pas le premier) n'entraîne aucun changement dans le déroulement des abonnements. Seules changeront la direction de la revue et son adresse. *Lumières Dans La Nuit* continuera, longtemps encore, à vous informer, le plus objectivement possible, sur ce que voient et vivent les témoins du phénomène OVNI, sans idées préconçues et dans le respect des témoignages, selon l'esprit qui animait son fondateur, Raymond Veillith. Restez fidèle à LDLN... et n'hésitez pas, si vous le pouvez, à contribuer à cette recherche qui a, plus que jamais, besoin d'être soutenue. Merci.

Joël Mesnard

QUEL FARCEUR, CE MR. JONES !

Jacques Bonabot nous apporte la réponse à la question posée dans notre dernier numéro, p. 34, au sujet de la découverte d'un « élément » (sic) inconnu dans les débris d'une fusée-fantôme tombée en Angleterre pendant la Vague de 1946.

Cette réponse figure dans les pages 485 et 486 du livre de Reginald Victor Jones, *la guerre ultra secrète, 1939-1945*, publié en français chez Plon, en 1980 (1) : il s'agissait d'un canular. A la lecture de ce texte assez ambigu, on risque de comprendre que Jones lui-même en était l'auteur, bien que ce ne soit pas dit clairement.

Dans l'édition française, il n'est pas question d'un *élément* inconnu (au sens de Mendeleiev), mais seulement de *matériau* inconnu. Le canular perpétré en 1946 semble donc avoir fait des victimes collatérales, quelques décennies plus tard... par le biais d'une erreur de traduction. (Il resterait à savoir quel terme figure dans *Most Secret War*, mais la question est sans grande importance maintenant, puisque le canular, ou plutôt la succession de canulars, ne fait aucun doute.)

Finalement, deux points restent à retenir :

Premièrement, alors que se déroulait la Vague de 1946, R.V. Jones (qui n'était pas seulement directeur de labo, mais bel et bien Directeur du Renseignement Scientifique et Technique du Ministère de l'Air britannique) ne croyait pas (2) à l'hypothèse de l'origine soviétique de ces fusées-fantômes qui affolaient tant les Suédois. Pour autant, l'idée d'une possible provenance extraterrestre de ces choses ne semble pas lui avoir traversé l'esprit.

Deuxièmement, et c'est Jacques Bonabot qui nous le fait remarquer, Jones a produit un texte pour le Rapport Condon (3). Dans ces douze pages écrites en caractères minuscules, Jones étale ses convictions de sceptique pur et dur, sans citer le moindre cas d'ovni ! (Le Directeur du Renseignement savait-il qu'il en existe d'assez solides?). Seuls l'intéressent les phénomènes naturels mal interprétés, les phénomènes de rumeurs, les canulars... C'est ainsi qu'il expose en détail l'affaire de 1946, d'une façon beaucoup plus claire que dans son livre. Et là, on trouve (p. 927) les termes *unknown chemical element* (élément chimique inconnu)... alors que le prétendu « morceau de fusée-fantôme » venu de Suède et analysé par le laboratoire de Farnborough n'était qu'un vulgaire morceau de charbon : les chimistes ne s'en étaient pas aperçus, et les tests qu'ils avaient pratiqués ne comportaient pas la recherche du carbone.

A la page suivante, Jones nous dit qu'il n'était pour rien dans le canular (qui avait fini par mobiliser, tout un samedi, une équipe d'experts militaires à la recherche d'un fermier qui n'existait pas), et qu'il n'avait jamais su qui en était l'auteur. Ce n'est pas tout à fait ce qu'on comprend, à la lecture de son livre. Sombre histoire donc... Elle montre qu'un canular monté en 1946 peut continuer à égarer les esprits, jusqu'à nos jours.

1 : ISBN 2-259-00535-7. Il s'agit de la traduction française de *Most Secret War* (Hamish Hamilton Ltd., Londres, ISBN 0 241 89746 7).

2 : Jones rejetait cette hypothèse pour trois raisons, assez simples, qu'il expose page 485 de l'édition française de son livre.

3 : Voir l'annexe 5 de ce rapport, pp. 922 à 933.

GRONDEMENTS

Le bruit, qualifié d'« explosion énorme », entendu dans plusieurs quartiers de Poitiers en décembre 2013 (LDLN 417, p. 33) l'aurait été le dimanche 8, et non le 9.

Plus récemment, Gérard Tournier nous a signalé un fort grondement qu'il a entendu à Carqueiranne (Var), le 3 juillet 2014, à 6 h 40 du matin. Il s'agit d'un bruit semblant venir du nord-nord-est, qui a commencé brutalement, et s'est terminé de même, plus d'une minute après. D'autres habitants de Carqueiranne ont entendu ce bruit, mais ont estimé qu'il venait d'un avion décollant de l'aérodrome de Hyères. Gérard Tournier (qui connaît bien les avions) rejette cette explication, et explique que ce bruit lui faisait plutôt penser à un tonnerre lointain, ou à quelque chose comme l'effondrement d'une galerie de mine.

BREMEN

Toujours dans notre dernier numéro, p. 34, nous avons évoqué deux observations faites l'année dernière, en milieu aéronautique, avec les cas de Düsseldorf et de Heathrow. Un autre cas, à Brême, mérite d'être signalé. Cela s'est passé à Brême, en Basse Saxe, le lundi 6 janvier 2014. De nombreux témoins, dont des personnels de l'aéroport, ont observé, de 14 h 05 jusque vers 20 heures, une forme très lumineuse évoluant dans les environs, et disparaissant par moments, avant de réapparaître et de continuer son trajet erratique. La police, aidée d'un hélicoptère, s'est efforcée longuement de localiser l'objet, et a lancé un appel à témoins.

Les radars militaires n'auraient enregistré aucun écho correspondant à l'objet observé, qui paraissait avoir la taille d'un hélicoptère.

FAUX CROP

Le site Cropcircleconnector a signalé, début juin, l'apparition d'un *crop circle* à Cellé, dans le Loir-et-Cher. Jacques Garnier s'est renseigné par téléphone, et a appris qu'il s'agissait seulement d'une « œuvre » exécutée avec l'autorisation du propriétaire du champ.

BEAUCOUP DE TEMOINS SONT « PRIVILEGIÉS »

Nous avons vu dans ce numéro divers cas de témoins privilégiés. Ils sont, en fait, plus nombreux que ce qu'on a longtemps imaginé, et la probabilité de faire n observations semble bien supérieure à la puissance n de la probabilité de voir, une fois et une seule, un ovni.

Ainsi, lorsque Didier Lang a fait, à Mont Bernançon, l'observation exposée dans LDLN 411 (pp. 4 à 6, et 39), il en était à sa quatrième observation d'ovni ! Il nous a en effet communiqué des données sur trois observations antérieures qui seront résumées dans LDLN 419.

LIGNES LUMINEUSES (voir encadré p. 12)

Jean-Pierre D'Hondt nous signale qu'un mercredi ou un samedi d'octobre ou novembre 2001, vers 22 h 30, aux Attaques (Pas-de-Calais), M. Dufourmy et sa compagne virent dans un ciel dégagé « une succession de lignes parallèles, de couleur orange, se déplaçant silencieusement à faible altitude. Ces 10 ou 15 lignes semblaient une suite de triangles équilatéraux, les uns au-dessus des autres... ».

Stéphane Brignone prend, en moyenne, 150 photos par jour, et consacre environ 2 heures à les examiner minutieusement, ce qui lui permet d'accumuler des centaines et des centaines de photos qui posent problème.

La première a été prise à Pégomas (Mandelieu, Alpes-Maritimes), le 3 juin 2014, à 14 heures 43.

Ci-dessous (30 mai 2014, 10 h 06, Cabris, 06), une forme élancée semble escorter cet avion. A droite, le cliché presque entier montre combien elle était proche de lui.



Stéphane Brignone photographie systématiquement tous les avions, hélicos, planeurs, ULM, qui passent dans son champ de vision. Il obtient ainsi une multitude d'anomalies paraissant escorter ces aéronefs. Ainsi, à gauche (9 juin 2014, 14 h 38, une tache grisâtre paraît s'intéresser à une rareté : une aile volante Fauvel AV 36, vieille d'une soixantaine d'années (planeur sans queue, doté d'une aile à profil auto-stable).

Escorte, ou illusion d'escorte ? Les avis sont partagés, et les possibilités de trancher, de façon incontestable, semblent pour le moment inexistantes.

autres photos récentes obtenues récemment par Stéphane Brignone : ci-contre, agrandissement d'une forme (que certains jugeront suggestive) prise dans le ciel de Montauroux (83), le 27 juin 2014 à 14 h 16. Comment un oiseau pourrait-il prendre une telle apparence ?



ci-contre : Tourrettes, samedi 7 juin 2014, 20 h 33 : une fois de plus, une tache grisâtre semble s'intéresser à l'EC 135 de la Sécurité Civile. Ci-dessous: la veille, 6 juin 2014 à 10 h 45, sur deux photos prises presque au même instant, c'est un petit avion survolant Saint-Vallier-de-Thieu qui semble avoir de la compagnie ! Rappelons que, sauf exceptions rarissimes, les images réalisées par Stéphane Brignone sont des photos-surprises : il ne voit pas les anomalies, et se contente de "mitrailler", le plus souvent au hasard.



Les « rods » (ou « pompes à vélo ») restent la forme la plus représentée parmi les anomalies photographiées par Stéphane Brignone, comme ci-contre le 11 juin 2014, à 11 h 29, à Saint-Cézaire-sur-Siagne (06). Ci-dessous, une forme plus rare :

